

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Un exemple de citoyenneté numérique : la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Bruxelles.

Auteur : Race Coraline

Promoteur(s) : Pierre-Joseph Laurent

Lecteur(s) : Chloé Allen

Année académique 2018-2019

Master en anthropologie

Solidarité et dignité



Fig. 1 Moreau de Bellaing, F. (2018). Ces mains qui parlent tant.

Je déclare sur l'honneur que cette monographie a été écrite de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'elle n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'elle n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais d'abord adresser toute ma reconnaissance à mon promoteur, Monsieur Pierre-Joseph Laurent, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier l'équipe de bénévoles au parc Maximilien qui m'ont ouvert leurs portes, m'ont accueilli avec la plus grande bienveillance et m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de cette monographie.

Je tiens à remercier spécialement Frédéric Moreau de Bellaing, photographe professionnel qui suit de près les actions de la Plateforme et qui m'a fait don de ses photos pour les intégrer à cette monographie. Ces dernières, plus parlantes que des mots, ont guidé l'écriture.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes amis et ma famille qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Un grand merci à Madame S. Mesturini pour ses conseils concernant mon style d'écriture, ils ont grandement facilité mon travail.

Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude aux migrants que j'ai pu croiser pendant mes six mois de terrain pour leur confiance et leur soutien inestimable.

Table des matières

Résumé.....	7
Glossaire.....	8
Introduction	10
Partie 1 : Les migrations : de l'Europe au cœur de Bruxelles.	14
Chapitre 1 : À travers l'Europe	14
<i>Ante 2015...</i>	15
<i>2015...</i>	18
<i>Post 2015...</i>	19
Chapitre 2 : Le parc Maximilien à Bruxelles	21
Conclusion : De la crise migratoire au développement de mouvements citoyens	24
Partie 2 : Un combat pour une Belgique plus humaine	25
Chapitre 1 : Face à l'immobilisme, le mouvement citoyen.....	25
Un patchwork d'action.....	27
La communication en réseau ou réseau de communication ?	33
Les réalités socio-économiques : une mosaïque de situations.....	35
Chapitre 2 : "Hello sister, I want a family "	38
L'inconnu fait déplacer les murs : l'hébergement en famille	39
« Ma maison est devenue refuge... »	44
À l'échelle communautaire : l'hébergement collectif.....	48
RIXREFUGEES.....	49

Sister's house.....	52
La Porte d'Ulysse	55
Une réouverture tant attendue.....	56
La technologie au service de l'organisation... ..	58
Lorsque humanitaire rime avec convivialité et communion.....	61
Quand l'institutionnel s'en mêle : le Samu social	63
L'institution face à la débrouillardise	64
Le fruit des abus	66
Conclusion : le processus de planification d'actions décentralisées	68
Partie 3 : Un mouvement dans l'air du temps	70
Chapitre 1 : Le mouvement social et son fonctionnement.....	70
À la tête de cette structure organisationnelle	70
La nébuleuse des mouvements sociaux.....	72
Le rôle clé des réseaux sociaux	76
Chapitre 2 : Le mouvement social et son contexte d'émergence.....	79
La perspective de mobilisation des ressources.....	80
Les structures d'opportunité politique	81
Les processus de cadrage	85
La Plateforme : entre mobilisation des ressources, influence des structures politiques et compréhension cognitive de la mobilisation.	87
Conclusion	90
Annexes	93
Bibliographie.....	103

Résumé

Dans un monde où la migration et l'exil ne font que croître d'année en année, de nombreuses organisations se sont mobilisées pour fournir une aide dans cette crise migratoire. Cette recherche s'axe plus particulièrement sur un mouvement citoyen qui a pris naissance dans le parc Maximilien à Bruxelles, la Plateforme de soutien aux réfugiés appelée aussi *BxlRefugees*.

Le questionnement initial de cette recherche est l'organisation, la structure de ce mouvement – qui selon les caractéristiques du sociologue Erik Neveu, peut être qualifié de mouvement social. À travers cette monographie, basée sur six mois de terrain en tant que bénévole au sein de la Plateforme, l'objectif premier est de peindre le tableau de la structuration et du fonctionnement de cette organisation et d'en comprendre les spécificités. C'est ainsi qu'une mise en évidence d'un fonctionnement complexe et d'une organisation rapidement structurée a pu être réalisée. À travers cette recherche, différents facteurs influençant le développement de ce mouvement social ont pu être mis en évidence. Tels que l'utilisation du numérique et plus particulièrement des réseaux sociaux, l'importance de l'adaptation au contexte socio-politique qui entoure ce mouvement...

Mots clés : migration, mouvements citoyens, Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Bruxelles, numérique.

Glossaire

- ❖ Amigrants : terme utilisé par les membres de la Plateforme - sur le terrain, mais aussi et surtout sur les réseaux sociaux propres à cette dernière -, désignant les migrants en général, et le plus souvent, ceux présents au sein du « circuit » d'hébergement en famille.
- ❖ BxlRefugees : terme utilisé pour désigner la Plateforme de soutien aux réfugiés à Bruxelles.
- ❖ F.A.Q. de l'accueillant : la foire aux questions de l'accueillant est un document reprenant de multiples questions que pourraient se poser des futurs hébergeurs ou des hébergeurs lors de la prise en charge d'un *amigrant*.
- ❖ Gars : terme utilisé par les membres de la Plateforme - sur le terrain¹ mais aussi sur les réseaux sociaux attachant à cette dernière - désignant les hommes et parfois les femmes - réfugiés, sans papiers, en transit, etc.- présents dans le parc.
- ❖ Invité : terme utilisé par les membres de la Plateforme dans un contexte de désignation d'un *amigrant* étant hébergé par une famille ou un hébergement collectif.
- ❖ Migrant : cette monographie sera basée sur la définition du « migrant » de la fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette dernière étant : « Un migrant comme une personne qui quitte ou fuit son lieu de résidence habituel pour une nouvelle destination, à l'étranger ou à l'intérieur de son propre pays, dans l'espoir d'y trouver la sécurité ou des conditions d'existence plus favorables. La migration peut être forcée ou volontaire, mais, dans la plupart des cas, elle résulte d'une combinaison de choix et de contraintes, ainsi que de la décision de s'établir

¹ Dans les différents pôles attachés à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Et le plus souvent à la Porte d'Ulysse, au HUB humanitaire et au Parc Maximilien.

ailleurs pour une période durable. Ainsi, conformément à la politique de la Fédération internationale, le terme « migrant » regroupe entre autres les travailleurs migrants, les apatrides et les migrants considérés en situation irrégulière par les autorités publiques. » (Croix-Rouge, 2019).

- ❖ Petits papiers : terme utilisé dans le pôle de l'hébergement au sein même du parc Maximilien pour désigner un groupe de bénévoles en particulier exerçant une tâche précise.
- ❖ Réfugié : le terme de réfugié sera utilisé conformément à sa désignation dans la législation belge. C'est-à-dire que c'est un statut qui confère à la personne qui le possède de nombreux droits et obligations comparables à ceux d'un homme de nationalité belge résidant en Belgique. Il donne notamment le droit de séjourner en Belgique pendant une durée de cinq années à partir de l'introduction de la demande d'asile. Une fois ces cinq années passées, le réfugié est admis pour une durée illimitée sur le territoire belge.
- ❖ Sous-marin : terme utilisé afin de désigner toutes actions gardées secrètes des autorités et une majorité des membres de la Plateforme afin d'éviter toute fuite vers « l'extérieur ».
- ❖ Taxcitoyen : terme utilisé pour désigner les hommes et les femmes qui effectuent des trajets en voiture afin de déposer des *amigrants* la plupart du temps chez des hébergeurs mais aussi à divers endroits comme chez le médecin, à l'office des étrangers...
- ❖ Vestes blanches : terme utilisé dans le pôle de l'hébergement au sein même du parc Maximilien pour désigner un groupe de bénévoles dit « coordinateurs d'un soir ».
- ❖ Vnous : terme utilisé sur les réseaux sociaux propre à la Plateforme. Ce dernier regroupe à la fois le « nous » et le « vous » permettant de créer une relation de communauté au sein des bénévoles et adhérents au mouvement.

Introduction

Issue d'une enquête de terrain de six mois au parc Maximilien à Bruxelles, à deux pas de la gare du Nord, cette monographie va me permettre de donner la parole aux différents bénévoles intervenant dans le parc mais aussi aux principaux concernés, les *amigrants*².

Déjà à l'aube de l'année 2016, dans le cadre d'un séminaire de recherche en anthropologie encadré par madame Pascale Jamoulle, cette thématique m'intéressait fortement. À cette époque, j'ai pu réaliser une recherche exploratoire sur l'accueil des réfugiés en Belgique. Sachant qu'à l'heure actuelle, cette thématique est toujours au cœur des préoccupations politiques et citoyennes, j'ai voulu y consacrer mon mémoire. Les années ont passé et depuis 2016, date de ma recherche exploratoire, la vie du parc Maximilien a énormément évolué. C'est pourquoi, en tant que bénévole dans la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, je me suis imprégnée de l'ambiance du parc au rythme de deux soirées par semaine pendant six mois. Bien évidemment, parler de l'accueil des réfugiés en Belgique est une thématique très large, qui touche une quantité innombrable d'organisations étatiques ou citoyennes. Ainsi, je me suis principalement concentrée sur le travail effectué au quotidien par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, nommée également *BxlRefugees*.

Suivant de loin les multiples actions de la Plateforme - pour des raisons d'affinités personnelles -, je suis tombée sur un appel au bénévolat dans le pôle dit de l'hébergement. C'était en mai dernier³. Ayant une vague idée de la thématique sur laquelle je voulais travailler pour mon mémoire, j'ai sauté sur l'occasion. Me voilà donc partie, le 12 mai 2018 à une réunion d'informations. Ne connaissant que

² Le terme d'*amigrant* va être utilisé tout au long de cette monographie. En effet, afin de coller au mieux à la réalité de mon terrain, j'ai fait le choix d'utiliser au maximum les expressions et termes employés par les hommes et les femmes présent.e.s sur mon terrain. De plus, chaque expressions propre au terrain seront en italique et reprise dans le glossaire p.6.

³ 2018

très sommairement les actions de la Plateforme, je ne savais pas réellement dans quoi j'allais m'engager. C'est donc dans le pôle hébergement de *BxlRefugees* que j'ai fait mes premiers pas au sein de cette organisation. Ce pôle consiste de manière très synthétique à trouver un logement d'une nuitée ou plus pour les occupants du parc Maximilien. Ce logement pouvant être citoyen mais aussi institutionnalisé comme par exemple le Samu social.

Après de nombreux mois à passer mes soirées au parc Maximilien, j'ai dû me résoudre à ne pas pouvoir traiter de tout ce que je pouvais vivre et voir de 20h à 01h aux côtés d'une mixité sociale transpirant la solidarité. Vous parler de la migration et du voyage qu'effectuent les hommes, les femmes et les familles que j'ai pu croiser dans ce parc, n'avait que peu de sens pour moi. Car je pouvais relater qu'une partie de leur vécu sachant que pour la plupart, ils n'étaient que de passage dans notre pays et n'avaient donc pas fini leur voyage, aussi long soit-il. Comme dit Marc Augé : *« L'ethnologue en exercice est celui qui se trouve quelque part (son ici du moment) et qui décrit ce qu'il observe ou ce qu'il entend dans ce moment même »* (1992, p.16). Ne pouvant pas suivre une famille tout au long de sa migration - dans les quelques mois de terrain qui m'étaient octroyés - j'ai décidé de me concentrer sur ce que je vivais au quotidien dans le parc à Bruxelles, comme Marc Augé le dit, « Mon ici du moment ». J'ai pris, dès lors, conscience de ce qui m'entourait. C'était à la fois une leçon de vie mais aussi un lieu rempli de richesses culturelles et humaines... La mobilisation citoyenne présente dans le parc m'impressionnait, qu'elle soit dans le chef de la Plateforme mais aussi des autres associations présentes. C'est finalement sur ce point que j'ai voulu axer mon travail.

La mobilisation citoyenne engendrée par cette situation me questionnait. Qu'est-ce qui pousse ces hommes, ces femmes rassemblés sous le terme de bénévoles à venir au parc ? Qu'est ce qui les motive ? Hormis leurs motivations, comment s'organisent-ils ? Peut-on parler d'une organisation, d'une structure de ce mouvement citoyen ? Afin de centrer mon travail sur une problématique principale, je me suis particulièrement intéressée à la seconde partie de mon questionnement

dans cette monographie. Autrement dit, l'organisation de *BxlRefugees*, des bénévoles et le rapprochement que l'on peut faire avec un mouvement social.

Il me semble essentiel de vous souligner que durant les mois de terrain et d'écriture, j'ai pu constater que l'organisation que représente la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés est continuellement en mouvement. En effet, une caractéristique de cette dernière est sa capacité d'adaptation aux diverses situations que nous impose la vie quotidienne et par excellence, le monde politique qui nous entoure. Au fil du temps, de la situation au parc, un constat peut être posé : celui de l'invisibilité et de la délocalisation physique. En d'autres termes, l'adaptation de l'organisation entraîne, au fur et à mesure que les années passent, cette notion de discrétion de certaines actions comme notamment celle de la protection des *amigrants*. Ma recherche s'insère donc dans une période bien précise qui constitue la vie de la Plateforme. C'est pourquoi il est essentiel de souligner qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, divers changements dans l'organisation des différentes missions, des différents agissements auront plus que probablement eu lieu.

Cette monographie va s'articuler en trois parties :

La première nous permettra de contextualiser de manière très large la situation actuelle. Pour ce faire, j'exposerai une brève évolution des migrations en Belgique sur un laps de temps de dix années. Ensuite, je présenterai quelques chiffres au niveau européen afin d'avoir une vue d'ensemble concernant la situation des demandeurs d'asile en Europe. Enfin, j'exposerai la crise de l'asile de manière succincte pour comprendre l'étendue, les causes et les conséquences de ces migrations. Cette partie sera l'occasion aussi de présenter la vie du parc Maximilien, c'est-à-dire l'ambiance qui y règne, les habitudes que l'on peut y voir.

Dans la seconde partie, je vous présenterai, aux travers de mes observations mais aussi de mes interlocuteurs, le fonctionnement de la Plateforme citoyenne et, de manière plus précise, le pôle hébergement et les actions qui y sont rattachées. Cette partie sera l'occasion aussi d'aborder les autres acteurs présents dans le parc, rythmant d'une certaine manière sa vie. Ce chapitre nous permettra de mettre en

évidence les comportements des citoyens, leurs motivations, leurs intérêts et leurs stratégies portant le mouvement citoyen.

Au travers de la troisième et dernière partie de ce mémoire, il sera temps d'aborder une forme d'anthropologie du politique. En d'autres termes, j'en viendrai à parler de l'institution, de la structure qu'est la Plateforme. De son organisation, des contextes qui ont pu influencer son existence et son fonctionnement... Ce sera l'occasion de plonger au centre de la thématique concernant les variables influençant la création de mouvements sociaux et d'actions collectives.

Partie 1 : Les migrations : de l'Europe au cœur de Bruxelles.

Chapitre 1 : À travers l'Europe

La notion de crise de l'asile est utilisée depuis de nombreuses années afin de mettre un terme, un qualificatif sur le phénomène d'arrivées massives de migrants. Même si nous connaissons en 2015 un afflux de demandeurs d'asile⁴ sans précédent, il me semble essentiel de regarder les tendances migratoires ante et post 2015 afin de pouvoir nous faire une idée globale de la situation migratoire en Belgique. Afin d'avoir un spectre large, je parcourrai ici les tendances migratoires de ces dix dernières années, c'est-à-dire depuis 2008. Comme pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, la Belgique accepte sur ses terres un étranger en tant que réfugié, à condition que celui-ci ait fait une demande d'asile - aussi appelée une demande de protection internationale. Dans ce chapitre, je m'axerai donc plus particulièrement sur les demandes d'asiles qui ont été effectuées durant ces années.

Une spécification s'impose avant d'étaler une multitude de chiffres. À partir du moment où une personne étrangère fait une demande d'asile auprès des administrations belges, celle-ci est considérée comme demandeur d'asile. Au terme de son « parcours »⁵, le demandeur d'asile peut obtenir deux statuts différents :

⁴ « Le demandeur d'asile est une personne demandant refuge dans un pays étranger parce qu'elle craint pour sa vie. Le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA) doit, après cette demande, examiner si oui ou non la personne est en danger dans son pays d'origine » (Race, 2016, p.6).

⁵ Schéma voir annexe 1

celui de réfugié⁶, ou celui de bénéficiaire d'une protection subsidiaire⁷. Si aucun de ces deux statuts n'est octroyé, la personne peut réaliser un recours en apportant des éléments nouveaux à son dossier. Si pas, elle sera priée de quitter le territoire belge dans un laps de temps donné par les autorités belge selon la loi.

Ante 2015...

C'est à l'aube des années 2010 que sort un rapport de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant les perspectives de migrations internationales des années 2008. Dans ce dernier, il ressort que 12.250 demandes d'asile ont été déposées en Belgique concernant près de 15.600 personnes, soit une augmentation de 10% par rapport à 2007. Lorsque l'on regarde le tableau ci-dessous, les entrées de demandeurs d'asile pour la Belgique en 2008, on constate que pour 1.000 habitants, il y a 1,1 demandeurs d'asile. À titre de comparaison en 2007 pour 1 000 habitants il y avait 1 demandeur d'asile et en 2000 il y en avait 4,2 (OECD, 2010, p.217).

⁶ Le statut de réfugiés confère à la personne qui le possède de nombreux droits et obligations comparable à ceux d'un homme de nationalité belge résidant en Belgique. Il donne notamment le droit de séjourner en Belgique pendant une durée de cinq années à partir de l'introduction de la demande d'asile. Une fois ces cinq années passées, le réfugié est admis pour une durée illimitée sur le territoire belge.

⁷ « Le statut de protection subsidiaire est accordé à l'étranger qui ne peut être considéré comme un réfugié et qui ne peut pas bénéficier de l'article 9ter, et à l'égard duquel il y a de sérieux motifs de croire que, s'il était renvoyé dans son pays d'origine, il encourrait un risque réel de subir des atteintes graves comme la peine de mort, la torture... ». Ces personnes ont un droit de séjour limité d'un an renouvelable à chaque fois pour une période de deux ans. Après cinq années, il reçoit une autorisation de séjour illimité. (Smet, 2015, p.6)

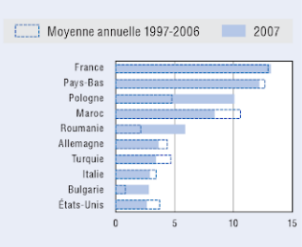
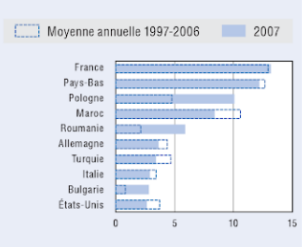
BELGIQUE							
Flux migratoires d'étrangers	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Milliers
Définition nationale					1997-2002	2003-2008	2008
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Entrées	5.2	5.6	8.8	..	5.7	..	..
Sorties	3.3	3.5	3.6	..	3.3	..	..
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Distribution (%)		10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers 		
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	2007	2008	2007	2008			
Travail	2.5	3.4	6.3	7.8			
Famille (y compris la famille accompagnante)	12.3	14.3	30.5	32.7			
Humanitaire	1.8	2.1	4.6	4.9			
Libre circulation	23.7	24.0	58.7	54.6			
Autres	0.0	..	0.0	..			
Total	40.3	43.9	100.0	100.0			
Migrations temporaires	2000	2007	2008	Moyenne 2003-2008	10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers 		
Milliers							
Étudiants	..	..	..	..			
Stagiaires	..	..	..	..			
Vacanciers actifs	..	..	..	..			
Travailleurs saisonniers	..	16.5	19.9	8.1			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	..	13.5	14.3	6.7			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Niveau
					1997-2002	2003-2008	2008
<i>Pour 1 000 habitants</i>	1.1	4.2	1.0	1.1	2.5	1.3	12 252

Fig. 2 OCDE. (2010). *Perspectives des migrations internationales 2010*. SOPEM. P.217. En ligne https://books.google.be/books?id=qqFVRmxEE5IC&pg=PA216&dq=migration+en+belgique+ocde+2010&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKFwigilTAj4jeAhVD_qQKHThVD_YQ6AEIKDAA#v=onepage&q&f=false

Quatre ans plus tard, le rapport de l'OCDE met en évidence qu'en 2012, 123.000 personnes ont immigré en Belgique, soit quelques 9.000 personnes de moins qu'en 2011. Il faut noter tout de même, que deux tiers étaient des ressortissants de l'Union Européenne (France, Roumanie...). Comparées aux années antérieures à 2012, les immigrations⁸ ont récemment diminué dans notre pays. Tandis qu'à l'inverse, l'émigration⁹ a augmenté pour atteindre 84.1000 personnes, soit 3.500 de plus qu'en 2011. En ce qui concerne le nombre d'entrées de demandeurs d'asile pour 2012 en Belgique, nous pouvons observer dans le tableau que nous sommes à un ratio de 1,7 personnes pour 1 000 habitants. Soit 0,6 personne de plus qu'en 2008. Notons aussi qu'en 2011 le rapport de l'OCDE rapportait que le nombre d'entrées de demandeurs d'asile était de 2,4 pour 1 000 habitants (OCDE, 2014, p.275). En

⁸ L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) définit l'immigration comme étant une « action de se rendre dans un Etat dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer » (OIM, 2007, p.38).

⁹ L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) définit l'émigration comme étant une « action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger. Le droit international reconnaît à chacun le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et n'admet sa restriction que dans des circonstances exceptionnelles. Ce droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un Etat autre que l'Etat d'origine. » (OIM, 2007, p.26).

d'autres termes, selon le commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, 21.463 demandes d'asile ont été introduites en Belgique soit 15,8% de moins qu'en 2011. Il est important de souligner aussi que le nombre de premières demandes d'asile a également baissé de 25% en 2012 et en contrepartie le nombre de demandes multiples¹⁰ a augmenté de 21,5% toujours par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire 2011. (CGRA, 2012).

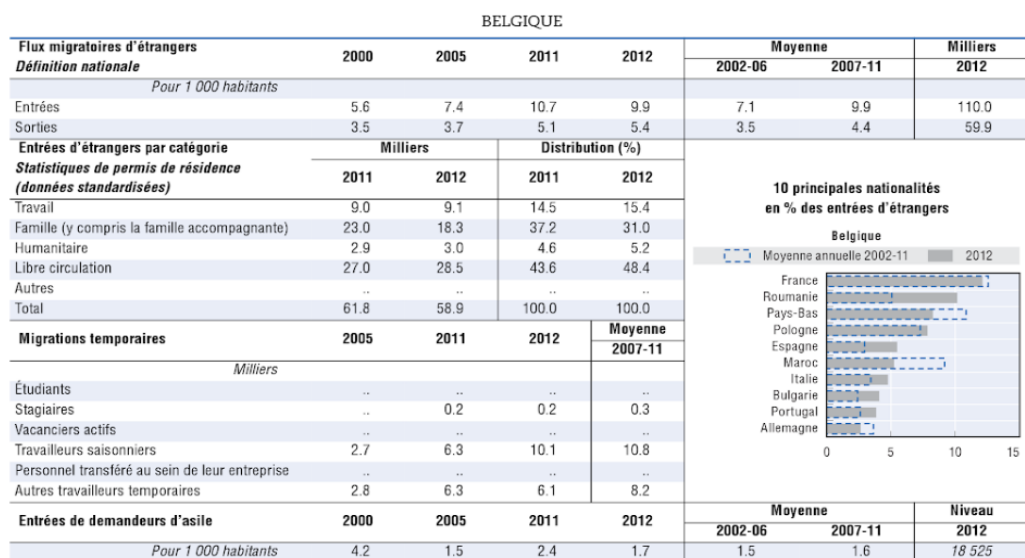


Fig. 3, OCDE. (2014). *Perspectives des migrations internationales 2014*. SOPEM. P.275. En ligne <https://books.google.be/books?id=pHekBQAAQBAJ&pg=PA274&dq=migration+en+belgique+2014+OECD&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjBudKriMXfAhWCIaKHfZXB10Q6AEIKTAA#v=onepage&q&f=false>

Selon le rapport de 2015 du CGRA concernant les statistiques d'asile de l'année 2014, il y aurait eu 17.213 demandes d'asile effectuées en Belgique durant l'année 2014. Dont 63,8% de première demande d'asile et 36,2% de demandes d'asile multiples. Les 3,1% restant concernent les MENA c'est-à-dire les mineurs non-accompagnés.

¹⁰ Les demandes multiples regroupent les dossiers des personnes ayant déjà réalisé une demande d'asile en Belgique et qui après apport d'éléments nouveaux, réitère leur demande auprès de l'Office des étrangers.

2015...

Les chiffres correspondant aux demandes d'asile effectuées en Belgique durant l'année 2015 sont extrêmement élevés. Pour cause, diverses situations dramatiques existent dans certains pays tels que la Syrie, l'Irak, l'Erythrée ; situations qui poussent des hommes, des femmes, des enfants à l'exil. On compte trois fois plus de dossiers première demande d'asile enregistrées en 2015 que l'année précédente. En termes de chiffres, on passe de 17.213 dossiers en 2014 à 35.476 dossiers en 2015. Si nous regardons le tableau ci-dessous, nous constatons qu'en termes de personnes faisant une demande d'asile pour la première fois en Belgique, on passe de 14 130 personnes en 2014 à 38 990 en 2015 et que le nombre de personnes qui sont concernées par une demande multiples est seulement de 13% soit 25% de moins que l'année 2014. (Myria, 2016, p.95, 96).

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demandes d'asile (dossiers)	Demandes d'asile	12.252	17.186	19.941	25.479	21.463	15.840	17.213	35.476
	Premières demandes	8.921	12.925	16.532	20.330	15.206	10.193	10.975	31.285
	% demandes multiples	27,2%	24,8%	17,1%	20,2%	29,2%	35,7%	36,2%	11,6%
Demandeurs d'asile (individus)	Demandeurs d'asile	15.940	22.955	26.560	32.270	28.285	21.215	22.850	44.660
	Demandeurs d'asile dont c'est la première demande (premiers demandeurs)	11.395	17.215	21.815	25.585	18.450	12.080	14.130	38.990
	% personnes concernées par une demande multiple	29%	25%	18%	21%	35%	43%	38%	13%
	Nombre moyen de personnes par première demande	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3

Fig. 4 Myria. (2016). Nombre de demandes d'asile selon différents indicateurs, 2008-2015. *Rapport La migration en chiffres et en droits*. P.96.
En ligne https://www.myria.be/files/Migration2016-3-Protection_internationale_et_apatridie.pdf

Si l'on prend le nombre de demandes d'asile sur toute l'année 2015, on peut constater qu'une grande partie des demandes d'asile ont été réalisées entre juillet et décembre, laissant le reste de l'année plus calme - selon le rapport « La migration en chiffres et en droits » de Myria¹¹ de 2016.

¹¹ Myria : centre fédéral migration. Ce dernier, institution publique indépendante, a pour but : d'analyser la migration, de défendre les droits des étrangers et enfin de lutter contre la traite et le trafic des êtres humains. Tout ceci selon une politique basée sur une connaissance des faits et le respect des droits de l'homme.

Pour la Belgique, l'année 2015 est qualifiée de deuxième année - après 2000¹² - connaissant un pic spectaculaire de demandeurs d'asile. Ce pic se fait ressentir dans l'organisation des institutions belges. De nombreuses files d'attentes se forment chaque jour devant l'Office des étrangers, l'administration est dépassée... Les entretiens sont fixés pour la plupart des dizaines de jour après la première audition à l'Office des étrangers, ce qui a pour conséquence l'augmentation de la population sans domicile fixe. C'est à cette période que le camp au parc Maximilien a pris naissance. Face à l'immobilisme des pouvoirs publics, la société civile s'est organisée afin de parer à cette inaction, au plus pressé (nourriture, tentes...). C'est à la mi-septembre, que le gouvernement est intervenu et a mis à disposition le bâtiment WTC III pour accueillir les demandeurs en attente d'enregistrement de leur demande, ou en attente d'une place dans le réseau d'accueil. De plus, pendant cette période, l'office des étrangers a tenu des permanences lors des week-end, ce qui n'était pas fait d'ordinaire.

Post 2015...

L'année 2016 clôturée, un constat peut être posé. En Belgique, ont été introduites deux fois moins de demandes d'asile en 2016 qu'en 2015, année que l'on peut dorénavant qualifier d'année dite de la crise de l'asile. Si l'on regarde les chiffres, cette chute spectaculaire s'illustre au plus haut point. En effet, selon le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), en 2016 ce sont 18.710 personnes qui ont introduit une demande d'asile auprès de l'Office des étrangers sachant qu'en 2015, 44.760 demandes avaient été enregistrées. Toujours selon cet organisme, cette diminution est une conséquence notamment de la fermeture de la route allant de la Turquie vers la Grèce et d'une forte diminution du nombre de personnes originaires d'Afghanistan, de Syrie et d'Irak¹³ (CGRA, 2017).

¹² En 2000 la Belgique recensait 42.691 demandes d'asile.

¹³ En 2015 le nombre de demandeurs d'asile provenant de ces pays représentaient 63% pour 35% en 2016.

Afin de se représenter l'évolution du nombre de personnes ayant introduit une demande d'asile en Belgique au fil des années, je vous propose de regarder le graphique ci-dessous qui illustre la situation de 2009 à 2017. Dans ce graphique réalisé par le CGRA en 2018 on peut constater aisément le pic de demandes d'asile de 2015, que l'on appelle plus couramment, la crise de l'asile.

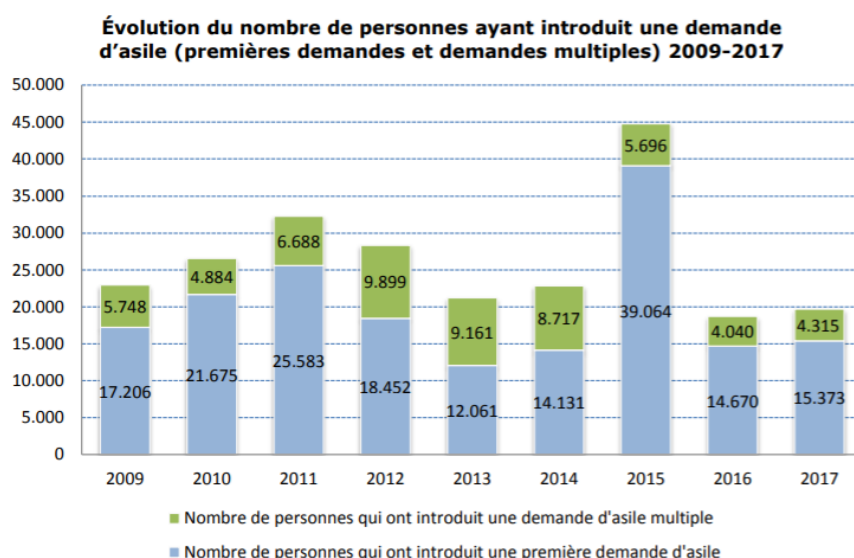


Fig. 5 CGRA. (2018). Evolution du nombre de personnes ayant introduit une demande d'asile. Image repérée dans le rapport statistique d'asile décembre 2017. En ligne https://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_dasile_2017_decembre_fr_0.pdf

Nous venons de le voir, au fil de divers évènements qui dictaient et dictent encore le contexte social et humanitaire, la situation des introductions des demandes d'asile en Belgique a fortement évolué d'année en année. Dans la seconde partie de ce point contextualisation, je vais me pencher plus exactement sur le cadre spécifique à mon terrain. Cette évolution croissante des demandes d'asile en Belgique et plus précisément l'année dite de la crise de l'asile a eu de multiples et considérables impacts sur la Belgique : son organisation, sa vie... C'est dans ce contexte que se sont développés de nombreuses organisations citoyennes ou étatiques afin de subvenir aux différentes nécessités que peuvent provoquer de telles situations. Avant de détailler l'organisation citoyenne qu'est la Plateforme de soutien aux réfugiés Bruxelles, je vais m'attarder plus spécifiquement au contexte de son émergence. C'est pourquoi, dans le chapitre suivant, je me prête à l'exercice de la description du parc Maximilien à la fois comme je l'ai vécu il y a quelques années mais aussi comment je le vis encore à l'heure actuelle.

Chapitre 2 : Le parc Maximilien à Bruxelles

Maintenant, nous avons une idée globale de ce que représente la migration en Belgique et plus particulièrement le nombre de demandes d'asiles effectuées sur le territoire belge. Mais aussi, l'introduction sur la crise migratoire de 2015 nous permet de nous plonger plus en détail dans la thématique de recherche qui nous occupe ici : le développement et la prospérité des mouvements citoyens du parc Maximilien et une en particulier, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.

Le parc Maximilien se situe en périphérie du centre de Bruxelles à deux pas de la gare du Nord. Plus précisément, il se niche au cœur d'un quartier d'affaires longeant le canal Bruxelles-Charleroi. Il est principalement entouré de grands buildings - appartenant à diverses sociétés tel que Engie, WTC, CSC...- jonché de petits habitats ou autres bureaux à taille plus réduite. Si l'on s'attarde dès à présent à l'enceinte même du parc, certains détails peuvent être donnés. En effet, le parc est composé en son centre d'une agora de sport reprenant des terrains de basket et de foot, ceux-ci jouxtant à leurs tour des balançoires et autres jeux pouvant être rattachés à la petite enfance. Le reste du parc est constitué d'arbres, espacés de telle manière qu'il semble impossible de se cacher et de ne pas être vu.

En 2015, ce dernier était communément appelé : « Un mini calais à Bruxelles », lieu occupé à la fois par les *amigrants* attendant patiemment d'accéder à l'office des étrangers, se situant de l'autre côté de la rue mais aussi par de multiples ONG essayant d'offrir un minimum de confort, et de réconfort lors de cette situation.



Fig. 6 Moreau de Bellaing, F. (2018).

Depuis le démantèlement de ce dernier, - fin septembre, début octobre 2015 - le parc n'est plus rempli de tentes occupées par des hommes, des femmes et des enfants ayant l'espoir de pouvoir obtenir l'asile en Belgique. Mais il est à l'image d'un lieu de passage, rythmé par des allées et venues quotidiennes de centaines de *gars*¹⁴ n'ayant pour seule maison, un bout de carton. Lieu de passage, car même si pour certains être arrivés en Belgique signifie la fin de leur voyage migratoire, pour la plupart d'entre eux, le parc Maximilien représente surtout une étape dans leur exil. Ce n'est plus un secret pour personne, l'Angleterre est pour la majorité une finalité en soi.

Aujourd'hui, la vie du parc s'articule d'une part entre l'angoisse d'un énième réveil « musclé » effectué par la police afin de « nettoyer¹⁵ » le parc, et d'autre part par

¹⁴ Le terme de gars est utilisé dans le vocabulaire des bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés pour désigner les hommes et parfois les femmes - réfugiés, sans papiers, en transits, etc. – présent.e.s dans le parc. Cf. glossaire p.6.

¹⁵ Cf. le hastag « #opkuisen », « #nettoyer », utilisé en 2017 par Théo Francken sur les réseaux lorsqu'il mentionne de multiples arrestations au parc Maximilien ainsi qu'à la gare du nord.

des matchs de foot dans l'agora du parc avec des cannettes ou de vieux ballons dégonflés. Mais aussi, au travers des différentes organisations citoyennes, non gouvernementales, qui quand vient la fin de journée, apportent de la nourriture, des affaires de première nécessité ou encore qui tentent de trouver un logement - citoyen ou non - leur permettant de passer une nuit au chaud.



Fig. 7 Moreau de Bellaing, F. (2018)

Cette photographie est une représentation typique de la vie au parc Maximilien. À travers celle-ci, on peut imaginer ce qu'est le quotidien d'un *amigrant* à Bruxelles. Ce cliché a été pris le jour d'une descente de police. On peut voir qu'avant de s'enfuir, les *gars* ont suspendu leurs affaires aux arbres afin que les policiers ne tentent pas de les leurs confisquer. En effet, lors d'une descente de police, les forces de l'ordre ont comme consigne d'arrêter toute personne dans l'illégalité et de nettoyer le parc. Autrement dit, de mettre à la poubelle toutes affaires présentes au sein de ce dernier. Voilà pourquoi un maximum d'affaires sont entreposées dans les arbres lors de l'annonce de la venue des policiers. Cette photo assez forte ne nous explique pas seulement la situation et la réaction des *gars* lors d'une descente de police, elle met en évidence aussi leur lot quotidien et leurs conditions de vie.

Conclusion : De la crise migratoire au développement de mouvements citoyens

À la suite des différents éléments qui viennent d'être explicités dans cette phase de contextualisation, nous allons nous pencher sur l'organisation de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés de Bruxelles. C'est dans ce point intitulé *un combat pour une Belgique plus humaine* que nous allons nous concentrer sur le fonctionnement et les actions de BxlRefugees. Dans cette seconde partie de cette monographie, je vais expliquer concrètement ce qui s'y passe, son organisation, les personnes qui la compose, etc.

Partie 2 : Un combat pour une Belgique plus humaine

Face à l'immobilisme, le mouvement citoyen.

C'est avec cette citation que se conclut une majorité de posts Facebook réalisés par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Mais en quoi consiste ce mouvement citoyen ? Peut-on parler d'immobilisme ? Si oui, de qui et pourquoi ?

Dans un premier temps, cette seconde partie va nous permettre de mettre des mots sur ce qui se passe au quotidien au 59 chaussée d'Anvers¹⁶. Et plus particulièrement sur les actions de la Plateforme au sein du parc mais à l'extérieur également.

Chapitre 1 : Face à l'immobilisme, le mouvement citoyen

Pour la plupart de mes interlocuteurs, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés se consacrait principalement aux hébergements. Par la suite, j'ai réalisé que la perception des individus lambda se résumait à ce qui était pour eux le plus visible, ce dont on parlait le plus à la télévision et/ou se dans quoi ils s'investissaient. Un mois après mon arrivée sur le terrain, alors que j'intégrais tout juste les codes du parc, j'ai fait la rencontre d'une jeune femme, Célia. J'ai compris après quelques échanges qu'elle n'était pas une simple bénévole mais qu'elle était là depuis le début, depuis la création de la Plateforme le 2 septembre 2015. J'ai rencontré Célia à plusieurs reprises au parc mais aussi en dehors afin qu'elle puisse me raconter son récit et ce, dans des endroits plus tranquilles sans nécessairement devoir nous arrêter de parler toutes les cinq minutes, comme c'était le cas lors de notre première rencontre. Pour comprendre l'ampleur des actions de la Plateforme, le récit de Célia nous servira de guide. Célia, une quarantaine d'années, est grande, mince, belle, les cheveux noirs fins encadrant son visage marqué par la fatigue. En plus de son implication dans la Plateforme, Célia est mère célibataire et travaille à temps plein

¹⁶ Adresse du parc Maximilien

dans une école secondaire en tant qu'enseignante. Par son récit, Célia m'a conté la genèse de la Plateforme.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette monographie, la crise de l'asile a eu des impacts importants sur les pays européens. En conséquence de violences généralisées et de violations des droits humains, le nombre de personnes ayant été forcées de fuir leur pays ne cessait d'augmenter. À titre d'exemple, en 2014, d'après un rapport de l'UNHCR¹⁷, le nombre de réfugiés syriens fuyant le conflit en Syrie pour se diriger vers des pays voisins s'élevait à quatre millions. Et 7,6 millions de syriens se sont déplacés au sein même de leur pays (UNHCR, 2015). Célia me raconte qu'une minorité des migrants arrive à atteindre les contrées européennes et ce, au péril de leur vie. Selon elle, la crise de l'asile s'est fait ressentir en Belgique car malgré notre système d'accueil, de nombreux réfugiés ne se sont pas vu offrir un logement ou une assistance le temps d'accéder à l'Office des Etrangers. Il faut tout de même noter qu'à cette époque, le gouvernement n'avait pas tenu compte de l'importance du phénomène et avait fermé 5 000 places d'accueil. C'est dans ce contexte qu'est née la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Comme l'explique Medhi Kassou, porte-parole de la Plateforme dans un de ses témoignages :

Au début j'étais comme tout le monde, je voulais aider à hauteur de mes moyens. Je suis arrivé avec mon argent et j'ai acheté une centaine de tentes, puis encore cinquante. Puis tu remarques qu'il y a encore énormément de personnes vulnérables, sans rien... et là tu te dis : il faut faire quelque chose d'autre !

En effet, c'est dans l'urgence de cette situation que plusieurs collectifs, des citoyens, des bénévoles - dont Medhi et Célia - se sont réunis pour donner naissance à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.

¹⁷ Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

Un patchwork d'action

Dans un premier temps, la Plateforme a été créée pour subvenir aux manquements de l'État et ce en offrant de nombreux services par l'intermédiaire de bénévoles, dans le camp de migrants situé au parc Maximilien. Rappelons que ce dernier est lieu de rassemblement car il jouxte l'Office des Étrangers. À cette époque, la Plateforme s'est mobilisée pour offrir - le temps que l'État trouve une solution - des repas, des soins de santé, des tentes, des animations, des soutiens psychologiques et même des hébergements pour les plus vulnérables. En effet, déjà lors du « mini calais à Bruxelles », la Plateforme avait organisé en *sous-marin* un hébergement citoyen pour les plus vulnérables. En octobre 2015, la Plateforme ainsi que les diverses autres organisations présentes dans le parc décident de quitter ce dernier car, à l'approche de l'hiver, ces organisations attendent une réponse du gouvernement et décident alors de marquer un arrêt dans leurs activités afin de pousser l'État à réagir. En cause, un immobilisme de la part du fédéral pour palier la situation. Comme l'explique Célia :

On a refusé de se substituer à l'Etat belge qui était et est toujours censé avoir une série d'obligations envers les demandeurs d'asile. Et ce, selon la législation européenne et internationale.

Même si la Plateforme et les autres associations ont décidé de quitter le parc, ce n'est pas pour autant qu'elles ont arrêté leurs activités. En ce qui concerne la Plateforme, cette dernière a continué à exister après le démantèlement du parc Maximilien. Dès la création de la Plateforme, une structure s'est mise en place afin de permettre une coordination de l'ensemble des pôles d'action. En effet, même si les principales actions de la Plateforme étaient d'apporter de l'aide au jour le jour dans le camp, divers pôles ont vu les jours dans les premiers mois de sa création.

Célia, fait donc partie depuis 2015 de l'assemblée générale de la Plateforme de soutien aux réfugiés qui a pour but d'entériner les décisions prises en coordination. Lors de nos multiples rencontres, elle souhaitait que je comprenne exactement l'ampleur de ce que représentent les actions de la Plateforme. De fait, beaucoup de

personnes pensent qu'elles se limitent à de la sensibilisation et de l'hébergement voire même, ne savent pas ce qui se cache déjà derrière ces deux axes d'actions. Elle m'a donc expliqué que tout était organisé sous forme de pôles, que je vais à présent détailler brièvement. Afin d'illustrer mes propos, je vous propose de regarder l'organigramme ci-dessous reprenant les multiples axes d'actions de la Plateforme.

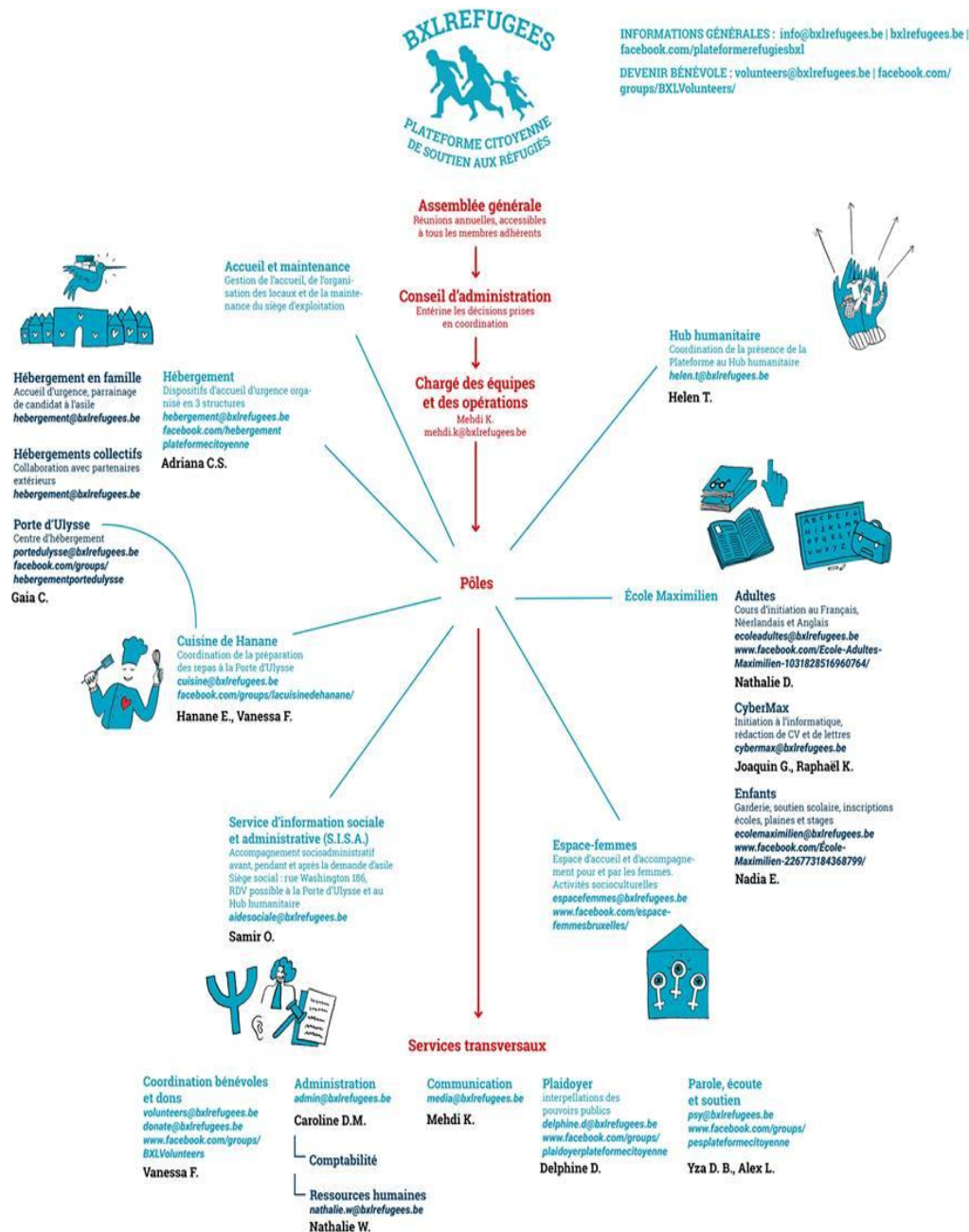


Fig. 8 Plateforme citoyenne de soutiens aux réfugiés. (2018). Organigramme version de décembre 2018.

Premièrement, le HUB humanitaire est un service humanitaire situé à la gare du Nord qui a ouvert ses portes en septembre 2017. Ce service d'aide aux migrants est le résultat d'une étroite collaboration entre la Plateforme citoyenne et six autres¹⁸ organisations. C'est au premier étage de la gare du Nord que se situe à l'heure actuelle ce lieu rassemblant différents services. Nous pouvons y trouver : des soins médicaux, des soins psychologiques, un accompagnement social mais aussi juridique et administratif. On peut également se procurer du Wi-Fi, des vêtements... De nombreux interlocuteurs m'ont spécifié que ce lieu était essentiel et qu'il avait pu faire des miracles. Cela a été le cas pour Amir, *amigrant* érythréen que j'ai côtoyé pendant à peu près trois mois avant son départ pour l'Angleterre. Grâce à lui, j'ai pu voir de mes propres yeux le bonheur que pouvait procurer cette aide au quotidien. Un jour, alors que cela faisait plusieurs journées que nous - bénévoles du pôle hébergement - cherchions un smartphone pour lui, la coordinatrice du HUB nous a contacté pour nous prévenir que plusieurs smartphones avaient été donnés au HUB le jour même. Via des contacts sur place, nous avons réussi à faire passer l'information rapidement aux *gars* et à Amir. Le soir même, j'étais de retour au parc et Amir est venu tout fier nous présenter son nouveau téléphone. Et c'est quand il s'est mis à m'expliquer l'importance d'avoir ce téléphone que j'ai compris l'impact positif que pouvait apporter le HUB. Amir m'a renseigné sur le fait que cela faisait cinq mois qu'il n'avait plus de téléphone et qu'avant cela, il en avait un mais sans crédit. À défaut de crédit, il ne pouvait donc communiquer que via Wi-Fi lorsqu'il en trouvait. Ce soir-là, il a attrapé son téléphone et la première chose qu'il a faite, c'est appeler sa mère restée au pays, elle qui n'avait plus eu de nouvelle de son fils depuis plus de six mois. Les larmes de joie et ses rires étaient si vrais et si intenses que je n'oublierai jamais ce moment.

¹⁸ Médecins du monde, Médecins sans frontière, Croix-Rouge de Belgique (communauté francophone), Oxfam-solidarité, Vluchtelingwerk Vlaanderen, et enfin la commission d'Aide juridique française de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Un second pôle de la Plateforme se consacre principalement à l'éducation. Il s'agit de l'École Maximilien. En 2015, sur le camp, une petite école a vu le jour sous une tente fournissant ainsi une aide pour la scolarité des enfants réfugiés et diverses activités. Après le démantèlement, le projet a continué d'exister - notamment sous la coordination de Célia - et est aujourd'hui un pôle dit « accompli » de soutien à l'éducation pour les enfants mais aussi pour les adultes.

L'école des enfants offre aujourd'hui la possibilité aux enfants de réfugiés et aux enfants du quartier de disposer d'une école des devoirs accessible gratuitement, assurant ainsi des rencontres et de la multiculturalité. L'école Maximilien a également pour mission d'accompagner la recherche et l'inscription d'un enfant dans une école de la Région bruxelloise. Elle est également, dans cette même idée, un médiateur essentiel entre les familles réfugiées et les écoles, et un acteur essentiel dans la sensibilisation des écoles et du corps professoral à la situation. L'organisation d'activités extra-scolaires se fait aussi par l'intermédiaire de l'école Maximilien, tout comme des activités culturelles pour les enfants étrangers et ceux du quartier.

L'école des adultes fournit, quant à elle, des aides permettant de faciliter l'insertion des étrangers sur le territoire belge. Elle a notamment pour mission de fournir des cours d'alphabétisation en français et en néerlandais. L'école s'occupe également de diverses animations et activités socioculturelles, sportives et récréatives.

L'Espace-Femmes est un autre pôle créé lui aussi lors du camp au parc Maximilien en 2015. Il avait comme but premier d'offrir aux femmes un lieu où elles pouvaient se reposer. Après le démantèlement du camp au parc Maximilien, l'Espace-Femmes a continué d'exister et a suivi les différents déménagements : dans un premier temps dans le Hall Maximilien au sein de la Plateforme citoyenne, puis dans les bâtiments à Jette en 2016. Les bénévoles de l'Espace-Femmes tiennent en moyenne deux permanences par semaine pour permettre aux femmes un accès à

diverses activités¹⁹. On peut y retrouver notamment des ateliers de massage thérapeutique, de chant, de yoga... Célia me raconte qu'avant toute chose, la volonté de cet espace est de pouvoir offrir à ces femmes un lieu leur permettant d'accéder à leur propre autonomie, de reprendre confiance en leurs forces, leurs capacités et leur créativité.

Le pôle Service d'information sociale et administrative (S.I.S.A.) est quant à lui essentiel, non pas pour le bien-être instantané des *amigrants* mais pour un accompagnement du parcours migratoire en Belgique afin que celui-ci soit optimum et légal. Ce pôle offre des permanences permettant aux citoyens de se renseigner sur leurs actions et aux *amigrants* eux-mêmes sur leurs opportunités en Belgique. Ce pôle met également à disposition du public diverses informations telles que des listes de contacts-ressources (par exemple des avocats prêts à plaider dans ce domaine). Le pôle S.I.S.A. fournit une multitude d'informations que je ne vais pas exposer dans leur totalité. Pour citer quelques exemples, les bénévoles proposent des informations sur les procédures et les accueils réservés aux mineurs étrangers non-accompagnés (MENA). Ils donnent également des conseils sur la préparation d'un interview pour la demande d'asile, etc.

La Cuisine de Hanane du nom de sa créatrice et principale cheffe cuistot, est un pôle qui a permis d'apporter un peu de réconfort culinaire aux papilles et aux estomacs de centaines de personnes. Depuis sa création au parc Maximilien, en 2015, en passant par les nombreuses actions solidaires, la Cuisine de Hanane s'est finalement installée à la Porte d'Ulysse 2.0.

Un autre pôle – Accueil et maintenance – s'occupe de la gestion de l'accueil, de l'organisation des locaux et de la maintenance du siège d'exploitation. Il s'agit d'un pôle plus technique mais essentiel pour la stabilité de la Plateforme.

¹⁹ Depuis la mi-décembre 2018, la coordinatrice de l'Espace-Femmes a décidé de s'investir dans d'autres projets de soutien aux femmes réfugiées. De part ce choix, cette dernière offre la possibilité à d'autre personne de s'investir au sein de ce pôle. Le poste étant toujours vacant, nous pouvons donc constater un « stand-by » dans les diverses activités.

Enfin, le pôle Hébergement²⁰ dont je vous parle depuis les premières pages est un pôle qui a pris une place importante dans la Plateforme. Les bénévoles de ce pôle mettent en place un dispositif d'accueil d'urgence organisé en trois structures. La première structure est l'hébergement en famille, qui consiste pour les bénévoles à trouver des citoyens, des familles, des collocations prêts à accueillir des personnes vulnérables pour une nuit ou plus. L'hébergement en famille peut aussi permettre aux candidats à l'asile d'avoir une famille qui se « porte garante ». En effet, lorsqu'une personne a effectué une demande d'asile sur le territoire belge, cette dernière doit fournir à l'administration une adresse de domicile²¹. Cette dernière peut alors être un centre d'accueil mais aussi une adresse privée. J'ai pu constater que certaines familles acceptent de loger à leur domicile pour une période plus ou moins longue, autrement dit le temps que la procédure soit finalisée, certains *amigrants* demandeurs d'asile.

Ensuite il y a les hébergements collectifs qui sont situés à plusieurs endroits dans Bruxelles et dans le Brabant-wallon, encadrés par des bénévoles et accueillant des groupes d'*amigrants* mixtes ou non.

Enfin, le troisième pilier de la structure du pôle hébergement est la Porte d'Ulysse, un centre d'hébergement pour les hommes. Le bâtiment qui se trouve à Haren, est mis à disposition par la ville de Bruxelles et a reçu des subsides de la Région de Bruxelles-Capitale.

Comme nous pouvons le voir sur l'organigramme, il existe aussi différents services qui touchent tous les pôles de manière transversale. Ceux-ci sont au nombre de cinq et comprennent la gestion administrative, l'axe communication avec à la fois les porte-paroles mais aussi le groupe plaidoyer. Ce dernier fournit aux citoyens une multitude d'informations permettant à tous d'être outillés afin d'interpeller les élus au mieux. C'est au travers de documents constitués par l'équipe Plaidoyer de la Plateforme, que nous pouvons par exemple, trouver des

²⁰ Ce pôle fera l'objet d'un point spécifique dans ce chapitre qui me permettra de détailler plus précisément les faits, les ruses et les actions réalisées au sein de ce dernier.

²¹ Lieux de résidence le temps de la procédure d'asile.

réponses aux questions suivantes : qui peut interpellé ? Qui interpellé ? Comment ? À quel sujet ? J'ai interpellé, et maintenant ?... De plus une série de référents sont listés par région, permettant ainsi aux citoyens de pouvoir questionner plus précisément ces bénévoles, afin d'être aiguillés de manière optimale. S'y trouve aussi la coordination des bénévoles et des dons. Depuis l'année 2018, plusieurs groupes de parole d'écoute et de soutien ont également vu le jour afin de permettre aux différents bénévoles de pouvoir partager leurs expériences et veiller à accompagner tous les acteurs qui en ressentent le besoin.

Il apparaît clairement que la Plateforme de soutien aux réfugiés est une organisation citoyenne qui tente de subvenir aux divers et potentiels besoins qu'un migrant, arrivant en Belgique, pourrait ressentir. La structure de l'organisation est donc conséquente. Avant de plonger plus en profondeur dans l'analyse de cette organisation, il me semble essentiel de préciser encore quelques informations comme le profil des personnes gravitantes autour de la Plateforme mais aussi les moyens de communiquer de ces dernières.

La communication en réseau ou réseau de communication ?

Pour ce faire, nous allons commencer par le second point, les moyens de communication. En effet, il est important de souligner que chaque pôle possède une page Facebook et c'est à travers cette dernière que s'organisent toutes les actions²². C'est pourquoi nous pouvons observer parfois des stratégies ou des ruses à l'utilisation de ces pages afin de veiller à la prospérité des actions de la Plateforme. Prenons un exemple : lorsqu'une descente de police est prévue au parc Maximilien, certains membres de la Plateforme sont tenus au courant via des relations proches des forces de l'ordre et cet ébrulement engendre une tentative de vider au maximum le parc de ses occupants et ce, afin de mettre en sécurité les *amigrants*.

²² Les administrateurs de ces groupes sont essentiellement les coordinateurs. Pour ce qui est de la page générale de la Plateforme, cette dernière est gérée principalement par un service transversale: la communication.

L'utilisation de Facebook est essentielle à cette démarche. En effet, c'est à l'aide d'un post sur le groupe « hébergement »²³ prévenant de cette descente, que les bénévoles tentent de trouver un maximum de personnes pouvant accueillir des *amigrants* chez eux le temps d'une nuit, assurant ainsi aux *gars* de ne pas être au parc le matin de la descente de police. En ce qui concerne les ruses lors de l'utilisation du réseau social, toute information postée est bien évidemment accessible de tous, à partir du moment où une personne est membre du groupe Facebook. Les administrateurs de ce groupe ne peuvent en aucun cas vérifier le curriculum vitae de chaque membre. Il se pourrait donc que certains membres soient des policiers ou encore des partisans de l'extrême droite, etc. Comme de nombreuses informations circulent sur ces pages, différents codes sont utilisés lors de diffusion de messages de la part des coordinateurs, des bénévoles ou même des partisans à la Plateforme. À titre d'exemple, lorsqu'un hébergeur publie son expérience de l'hébergement sur la page, il ne citera jamais le nom de son *invité*, au grand maximum, il mettra la première lettre de son prénom afin de le citer. Dans le chapitre suivant, je détaillerai l'organisation du pôle hébergement et au travers de cette explication, vous aurez l'occasion d'observer plus précisément l'utilisation par les bénévoles d'une page d'un axe précis.

Il faut tout de même mettre en évidence la particularité du groupe Facebook du pôle hébergement.

Comme pour tous les autres pôles, Facebook permet aux bénévoles et aux coordinateurs de faire passer des informations que ce soit à propos d'actions futures ou d'organisation, de partager des articles, des informations juridiques, etc. Mais, la particularité du groupe hébergement, réside dans le fait que les hébergeurs utilisent ce moyen de communication pour faire part de leurs expériences personnelles de l'hébergement. On peut donc retrouver des milliers de témoignages. Certains sont même repris sur un site officiel de la Plateforme appelé perles d'accueil²⁴. Depuis la

²³ Cette page regroupe environ 40 000 membres. Chaque post est réalisé soit par le coordinateur du pôle soit par une veste blanche en charge du dispatch le soir même.

²⁴ <http://www.perlesdaccueil.be>

mi-mars 2019, nous pouvons dorénavant retrouver ces divers témoignages dans un livre intitulé *Perles d'accueil, quand la solidarité s'organise*. Dont l'entièreté des ventes est reversée à la Plateforme. En plus de l'utilisation de Facebook, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés utilise aussi un site internet afin de tenir informé toute personne voulant se renseigner sur ses pratiques et ses actions. Mais il ne sert que d'interface menant soit à la prise de contact des coordinateurs par mail soit à la réorientation vers les différents groupes / pages Facebook. En ce qui concerne l'utilisation des moyens de communication réservés aux les bénévoles « actifs », ces derniers utilisent également Facebook via l'intermédiaire de pages spécifiques aux bénévoles mais aussi Whatsapp afin de faciliter la communication des aléas du quotidien soit plus aisée.

Les réalités socio-économiques : une mosaïque de situations

Dans ce paragraphe, je vous parle brièvement des hommes et des femmes qui composent la Plateforme. Même si dans un premier temps, je ne me suis pas attardée sur cet axe dans ma recherche, je me suis rendue compte, après quelques mois, je ne pouvais pas nier l'existence de certaines similitudes entre les bénévoles. Mon analyse ici ne sera pas le propos de cette monographie car je n'ai pas eu l'occasion de sonder de manière quantitative chacun des bénévoles afin de connaître leur profil politico-socio-économique. Mais à l'inverse, les six mois de terrain aux côtés d'un échantillon de bénévoles dans la Plateforme ont pu me donner une idée générale de leur profil « type ». Dans un premier temps, lorsque l'on regarde les coordinateurs des pôles²⁵, tous détiennent un diplôme et la majorité d'entre eux possède un diplôme de type universitaire. Certains sont avocats, d'autres diplômés en communication, en anthropologie, etc. De plus, ils sont âgés d'environ trente-cinq ans, à quelques exceptions près. Si maintenant nous zoomons plus spécifiquement sur les bénévoles gravitant dans les différents pôles, on peut constater que le profil diffère selon l'axe d'action. Si l'on regarde l'hébergement et la Porte d'Ulysse, la majorité des bénévoles sont soit encore aux études qu'elles

²⁵ Ces derniers sont pour la majorité des « employés » de la Plateforme et ne travaillent donc pas bénévolement.

soient universitaires ou non, soit ils sont fraîchement diplômés. De part cette constatation, on peut mettre en évidence cet intérêt des jeunes face aux enjeux de la migration à Bruxelles. Lors de mes multiples discussions avec des bénévoles du parc Maximilien, plusieurs m'ont fait part de leur parcours personnel. Notamment Oscar et Léa qui m'ont expliqué en deux trois mots leurs parcours scolaire, professionnel... Je trouve ces deux témoignages illustratifs de la majorité de mes rencontres inter-bénévoles.

[Oscar] *Je viens de terminer mes études, j'ai fait le droit à Louvain. Maintenant je vais commencer une thèse et donc je donne certains cours en tant qu'assistant, j'ai mon bureau et tout à Louvain-la-Neuve mais je vis ici à Bruxelles dans une colloc' pas loin. Je viens au parc depuis janvier passé (ndlr: 2018) à hauteur de trois soirs semaines.*

[Léa] *Je ne sais pas si ça se voit vraiment mais je suis encore étudiante, j'ai 26 ans mais j'ai fait des break dans mes études pour certains projets comme des missions humanitaires en Afrique. Tout ça pour te dire que je suis une vieille étudiante haha ! [...] Je suis en master deux en sociologie à l'ULB et donc je vis ici dans un kot, fin plutôt une colloc' avec d'autres étudiants et on héberge souvent des amigrants chez nous mais je voulais aider encore plus, du coup je viens filer un coup de main ici une ou deux fois max par semaine.*

En ce qui concerne le genre des bénévoles, il est assez diversifié dans ces branches. D'autres pôles comme la cuisine de Hanane, l'Espace-Femmes ou encore l'école Maximilien sont, quant à eux, riches d'une mixité sociale. En effet, leur profil est compliqué à établir. On y retrouve à la fois des jeunes mais à l'inverse des pôles présentés ci-dessus, ils ne forment pas la majorité. En effet, ces groupes sont constitués par un plus grand nombre de femmes, instruites. En ce qui concerne les partisans de l'organisation citoyenne, on compte 52 693 personnes adhérentes à la page Facebook officielle de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Pouvant faire l'objet d'une recherche à elle seule, je ne puis vous donner le profil moyen de ces personnes. Il serait intéressant de s'y pencher mais aussi au sein de chacun des pôles de réaliser une enquête afin de détailler le profil des hébergeurs.

Dans le point suivant, je vais aborder plus en détail le pôle hébergement où j'ai effectué mon terrain pendant six mois. Cela me permettra notamment d'exemplifier quelques ruses utilisées sur leur page Facebook. À travers cette partie, j'aimerais mener à la compréhension de ce qui se passe concrètement au parc, comment s'y déroule une soirée-type, depuis le point de vue d'un bénévole à l'hébergement de la Plateforme.

Chapitre 2 : “Hello sister, I want a family “

Hello sister, I want a family!

Le Coran résonne dans le parc grâce à Mehmed, belge musulman venant chaque soir partager une version musicale du coran à l’aide de sa voiture, les portières ouvertes afin d’en faire profiter un maximum de monde. Tous les soirs, la solidarité prend place au parc Maximilien de Bruxelles. De nombreux bénévoles soutiennent à leur manière les *gars* présents. Cela peut être sous la forme de distribution de repas, comme l’organisation Belgium-Kitchen, les bénévoles de la Plateforme citoyenne qui recherchent des logements citoyens temporaires ou simplement des commerçants de l’Horeca qui viennent déposer les invendus de la journée.

De manière très schématique, nous pourrions résumer la vie du parc en trois périodes : la peur d’une descente de police le matin, ensuite une vie d’errance en journée que cela soit dans le parc, mais aussi entre les mosquées, la gare du Nord ; les allers-retours de ceux qui ont tenté de passer en Angleterre... Et enfin la troisième période, l’arrivée des organisations bénévoles le soir, aux alentours de 20h. Il est important de souligner que la tension est souvent palpable dans le parc. Même si des rires peuvent se faire entendre certains jours, la plupart du temps l’angoisse et l’énervement dominant, pouvant créer un climat d’insécurité tant pour les bénévoles que pour les *amigrants*. Dans ce chapitre, c’est cette dernière partie que je vais détailler. Il sera donc question de développer comment se passe concrètement une soirée au 59 chaussée d’Anvers à Bruxelles dans tous les chefs des parties présentes. De plus, je vais vous détailler l’organisation du pôle hébergement et de ses trois structures.

Il est 20h, à peine un pied posé sur le trottoir, les mots : « Hello sister, I want a family ; I’m tired ; I need a shower ; I’m very sick... » s’enchainent et résonnent dans ma tête. Aujourd’hui, comme depuis six mois, j’arrive au parc pour la deuxième fois de la semaine, je suis ce que l’on appelle un « petit papier » dans le jargon bénévole. Les bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés sont en

moyenne au nombre de cinq chaque soir et ont des fonctions différentes. En effet, en tant que bénévole de la Plateforme à proprement parler, il existe deux groupes dans le parc. On retrouve ceux qu'on appelle *les petits papiers* dont je fais partie, et « les white jackets » autrement dit, les *vestes blanches*.

Les *vestes blanches* et les *petits papiers* ont deux tâches distinctes à réaliser lors de la soirée. Dans un premier temps, les *petits papiers* sont là pour mettre en contact les *gars* avec des familles qu'ils connaissent déjà soit car ils ont déjà été logé chez eux auparavant, soit car les hébergeurs les ont croisés et leur ont d'emblée donné leur numéro de téléphone. En moyenne, il y a deux *petits papiers* par soir. Avec les *petits papiers*, les *vestes blanches* s'occupent de la coordination de l'hébergement dans les nouvelles familles mais aussi de la coordination entre les différents hébergements collectifs, le Samu social et la Porte d'Ulysse dont nous parlerons plus en détail ci-dessous...

L'inconnu fait déplacer les murs : l'hébergement en famille

La coordination et la gestion de l'hébergement est réfléchi dans les moindres détails et repensée régulièrement afin d'optimiser le service. Une journée type dans le pôle hébergement commence par un post Facebook d'un bénévole veste blanche sur le groupe Hébergement Plateforme citoyenne composé de 44 034 membres²⁶. Ce post reprend dans un premier temps la situation en temps réel du parc mais aussi celle de la gare du nord, permettant ainsi d'inviter les membres du groupe Facebook à se mobiliser pour la soirée. Ensuite, toujours dans cette publication, réside une brève explication des trois manières de participer à l'hébergement du soir et de la marche à suivre. Premièrement en tant que nouvel hébergeur, deuxièmement en tant que chauffeur et enfin en tant qu'hébergeur régulier. Une fois qu'un membre de la page a décidé le rôle qu'il comptait tenir le soir même, il est amené à remplir un formulaire mis en copie dans le post mais aussi de cocher son choix dans un sondage qui se trouve en fin de post. Le sondage²⁷

²⁶ À la date du 6 janvier 2019.

²⁷ Captures d'écran du sondage dans le groupe Facebook, voir Annexe 5.

comprend en moyenne neuf propositions différentes qui permettront d'organiser la soirée :

- Continuité/ relais. Mes invités restent à l'abri ce soir
- J'héberge et je cherche un·e chauffeur·euse
- J'héberge et je viens sur place ce soir au parc
- Je suis chauffeur·euse vers le BW et E411 / Namur / Luxembourg...
- Je suis chauffeur·euse sur BXL
- J'héberge, j'ai trouvé un/une chauffeur·euse et j'ai remplis le formulaire
- Je suis chauffeur·euse vers Gent/ Antwerpen
- Je suis chauffeur·euse vers le BW et E19/ Nivelles / Charleroi/ Mons...
- Je suis chauffeur·euse vers le BW et E40/ Leuven/ Hesbaye/ Liège

Tout au long de la journée, une veste blanche récolte les informations recueillies dans les formulaires et le sondage et contacte les nouveaux hébergeurs afin de connaître leurs desideratas et de leur expliquer le déroulement de la soirée ainsi que les trucs et astuces à connaître pour qu'un hébergement se déroule au mieux. Une fois la journée passée, le temps est venu de motiver une dernière fois les troupes et les indécis. Pour ce faire, la coordinatrice du pôle hébergement, qui - soulignons-le - possède une plume remarquable, publie un post Facebook afin de rappeler l'activité du soir et de donner par ce biais le numéro de téléphone du bénévole veste blanche en charge de la centralisation des appels le soir même. Aux alentours de 20h, l'équipe se rend au parc Maximilien. Sur place on peut y retrouver deux à trois vestes blanches. Ces derniers ont comme mission première d'accueillir les citoyens qui ont rempli le sondage et de les mettre en contact soit avec les *gars* qu'ils vont héberger, soit qu'ils vont conduire chez un hébergeur ou simplement vérifier que tout se passe bien pour les habitués. À côté de cela, ils doivent gérer aussi les nouveaux citoyens n'ayant pas rempli le sondage et se présentant au parc afin de fournir un logement ou un transport.

En parallèle à tout cela, les bénévoles *petits papiers* s'occupent comme expliqué précédemment d'appeler des familles en Belgique ayant donné leur numéro aux *amigrants*. A partir de 20h, deux groupes se forment dans le parc : les vestes blanches qui organisent l'hébergement de manière générale et les *petits papiers* qui téléphonent. Le rôle premier d'un *petit papier* est donc d'appeler un numéro que lui donne un *gars* afin de voir si la personne derrière ce numéro est prête à l'accueillir pour la nuit. Au préalable, le bénévole doit savoir alors combien d'*amigrants* seront-ils et combien de nuits ils espèrent dormir chez l'hébergeur. Une fois le bénévole en contact avec l'hébergeur, diverses situations apparaissent. Je vous en ai répertorié trois, qui me paraissent les plus fréquentes.

Tout d'abord, la situation classique, quand l'hébergeur au bout du fil connaît la personne à qui il a transmis son numéro. Dans la majorité des cas, il accepte de le recevoir chez lui en fonction de ses disponibilités. Si la réponse est positive, l'hébergeur et le bénévole doivent alors convenir du moyen de locomotion de l'*amigrant* jusqu'au lieu de vie de l'hôte. Soit l'hébergeur sait se déplacer jusqu'au parc, soit le bénévole doit trouver un chauffeur pour conduire le *gars* jusqu'au domicile. Une troisième option existe, à savoir l'hébergeur habite dans Bruxelles et l'*amigrant* est un habitué connaissant le chemin pour y aller. A ce moment-là, avec l'accord des deux parties, le bénévole accepte et laisse partir le futur invité.

Une autre situation qui revient régulièrement c'est quand *les gars* demandent à l'hébergeur, via le bénévole de le loger mais aussi de prendre en charge des amis. Dans cette situation, l'hébergeur en fonction de ses capacités à accueillir, accepte ou non.

De nombreuses fois, nous nous retrouvons dans la situation où l'hébergeur ne connaît pas l'*amigrant* qui le contacte. Cela est souvent dû au fait qu'entre eux, les *gars* du parc se transmettent les numéros en fonction de leurs affinités. Cette situation se termine le plus souvent par l'accueil d'« inconnus » par la famille, mais ce n'est pas toujours le cas et certains restent alors sur « le carreau ». Il faut toutefois garder à l'esprit que le logement en famille n'est pas la seule solution d'hébergement temporaire. L'utilisation de l'expression « sur le carreau » est donc

à nuancer en fonction des autres propositions formulées à l'*amigrant* concerné (Samu social, autre famille, Porte d'Ulysse...).

Les migrants ne subissent pas passivement cette organisation et d'ailleurs, même si les *gars* possèdent des numéros de familles pouvant potentiellement les héberger, ils tentent dans un premier temps d'accéder aux nouvelles familles ou aux hébergements organisés par les vestes blanches afin d'être assuré avec certitude d'un logement pour la nuit. Cette ruse éclate au grand jour lorsqu'il se fait tard, aux alentours de 22h/23h et que ces derniers n'ont pas eu accès à un hébergement. Ils sortent donc de leurs poches soit un bout de papier, soit leur téléphone afin de demander aux bénévoles *petits papiers* de contacter pour eux une famille dont ils avaient déjà le contact en début de soirée. C'est seulement après quelques semaines que j'ai perçu cette subtilité dans leurs comportements et que j'en ai compris la raison. Il faut noter que les familles ayant donné leur numéro peuvent être soit occupés le soir en question, avoir déjà des *invités* chez elles, ou encore être fatiguées et demander une pause, etc. Il existe donc de nombreuses situations qui n'assurent pas une réponse positive lorsqu'un coup de fil des *petits papiers* leur arrive. À l'opposé, les nouveaux hébergeurs sont quant à eux motivés et d'attaque pour héberger des *invités* une nuit ou plus. Cette nuance, les *gars* l'ont bien comprise et ils essayent par conséquent d'être pris en charge au maximum par des nouveaux hébergeurs afin d'être garanti de passer la nuit au chaud.

Par conséquent, pendant la soirée, les *petits papiers* sont prêts à téléphoner à partir de 20h mais réellement ne commencent qu'à 21h et un pic d'appel se fait ressentir une heure plus tard, vers 22h. À leur retour chez eux, aux environs de 00h – cela dépend des jours - , les bénévoles n'ont pas encore fini. En effet, ils doivent donner le nombre de personnes qu'ils ont envoyées dormir au chaud. Jusqu'en décembre, les bénévoles devaient simplement envoyer un message à la veste blanche responsable ce soir-là mais depuis un mois, tous bénévoles -*petits papiers* et les vestes blanches - doivent remplir un formulaire en ligne permettant de préciser en plus du check out les éventuelles particularités telles que des blessures, maladies,

etc. Une fois le formulaire rempli, les bénévoles ont fini leur journée et peuvent dormir quelques précieuses heures.

Voici notamment un instant capturé par Frédéric Moreau de Bellaing permettant de mettre une image sur les mots. La soirée d'un bénévole *petits-papiers* ou d'une veste blanche « se résume » à chercher, contacter et converser. Communiquer à la fois avec les extérieurs du parc venant apporter ou non leur aide, avec les *amigrants* afin de leur expliquer le fonctionnement et les évolutions dans l'organisation, mais aussi parler du déroulement de la soirée ou tout simplement discuter, sans autre intention que celle d'échanger.

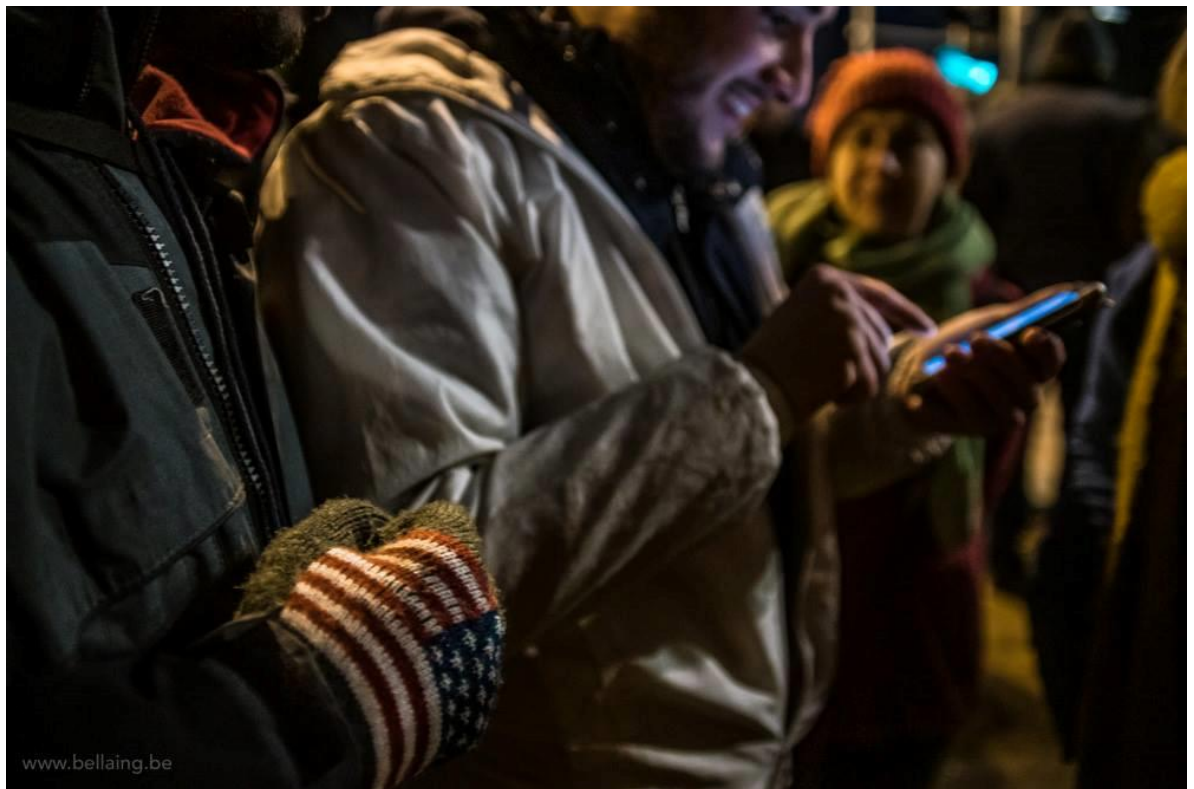


Fig. 9 Moreau de Bellaing, F. (2018).

« Ma maison est devenue refuge... »

Regardons maintenant du côté des familles qui hébergent, moment souvent raconté comme étant « une expérience de vie ». Pour avoir moi-même hébergé et côtoyé à de nombreuses reprises des familles bénévoles, je peux dire que c'est tant une organisation qu'une expérience qui chamboule le quotidien. Accueillir quelqu'un chez soi c'est avoir foi en l'humanité, sortir de sa zone de confort, ne pas craindre d'accueillir dans son espace personnel des hommes et des femmes qui y sont totalement étrangers, c'est ouvrir les yeux sur la situation en Belgique et c'est aussi pousser les murs afin d'offrir une place au chaud. Afin d'illustrer mes propos, je vous propose de lire deux témoignages d'hébergeurs parmi les centaines déposés sur le groupe Facebook. Le premier témoignage a été posté par une hébergeuse le 11 novembre 2018. J'ai rencontré cette personne un soir au parc deux mois avant qu'elle ne poste ce témoignage et malgré la fatigue, je pouvais voir sur son visage un grand sourire et une énorme satisfaction quant à la mobilisation qu'elle pouvait observer autour d'elle.

Et voilà, le voilà ce fameux jour d'anniversaire. Jeudi, cela a fait exactement un an que j'ai ouvert ma porte à 4 inconnus, voyageurs africains en migration. J'ai tellement de choses à dire que je ne sais quoi écrire...Une année où j'ai appris tant de choses.... Sur moi, sur les autres, sur la vie en commun, sur les différentes cultures et comment les concilier, sur les priorités et les valeurs, sur la confiance et la naïveté, sur la politique, sur l'amitié et la famille....

Ma maison est devenue un refuge... parce que certains êtres humains, pour des raisons obscures, n'ont pas les mêmes droits que d'autres. Ce refuge a vu passer énormément d'êtres humains, la majorité le cœur blanc, comme ils disent de mon cœur. Des africains principalement, mais pas que...Des musulmans, des orthodoxes, mais pas que... Des hommes uniquement pendant 6 mois, puis de plus en plus de femmes. Puis un tas de belges, mais tellement, tellement. Toutes ces personnes qui m'ont soutenues, qui les ont aidés avec les transports, la nourriture, les fringues, les médicaments, les soins, ou juste un moment de partage amical. Sans eux, rien n'aurait été

possible. Ma maison est devenue une gare joyeuse, où on a le droit de s'isoler complètement, de rire, de pleurer (même si moi quand je pleure, ça leur est vraiment insupportable), de danser n'importe où, de faire des essais culinaires, de cajoler ou se laisser cajoler par les animaux, de partager des moments avec mes enfants ou des amis "d'ici," de jouer à Ludo à n'en plus finir....

Je suis devenue leur grande sœur, refusant le rôle de mère, tout d'abord parce qu'ils en ont tous, une chérie, puis parce que je ne veux pas de différence de "pouvoir", même si évidemment, à ces moments de nos vies, matériellement, j'ai plus qu'eux. Je suis devenue la grande sœur, celle de qui ils reçoivent un message de loin régulièrement pour ces dizaines à qui je me suis attachée, celle qui les a hébergés, nourris, considérés comme de vrais humains, écoutés, embrassés, avec qui ils ont des fous rires de mes clowneries, ou simplement ceux à qui j'ai serré la main et salué... Mais aussi celle qu'ils ont écouté, soutenu émotionnellement, moralement et physiquement, celle dont ils ont confiance, celle qu'ils défendront au péril de leur vie... Parce que vous savez "ces gens-là", malgré leurs parcours de vie et leurs misères, continuent de penser que la valeur première, ce n'est pas l'argent, mais l'amour....

Ce jeudi, il y avait aussi le procès à Bruxelles, au sujet de 11 personnes, belges et étrangères, dans ce contexte, et un avis (pas encore le jugement) est tombé. Et ça fait du bien de voir que la solidarité est encore défendable. Oui, je suis bénévole de la plateforme citoyenne, et fière de l'être, oui j'ai appris tellement de compétences en un an, d'organisation, de lâcher prise, de transmission, de traversée de violence et d'intimidation moi aussi. Oui je suis bénévole et je ne suis pas payée en argent, mais en amour. Oui, je pense que certains jours, je suis un hébergement collectif, avec 8 comme ce matin, ou 10,12 invités. Oui je suis parfois fatiguée, ruinée, désespérée du Monde. Oui c'est dur, c'est vrai, c'est dur d'héberger quasi-full Time alors que je suis invalide, c'est dur de refuser d'aller visiter en centre fermé parce qu'émotionnellement, je ne peux pas. Oui c'est dur de choisir lesquels de mes

amis seront protégés ce soir, dur de trouver des voitures, de faire deux lessives minimum par jour, de trouver de l'argent pour les trains ou les surplus de factures d'eau, de perdre des heures sur internet à chercher à manger, des vêtements, des téléphones, des relais, à donner des conseils aux nouveaux colibris... Mais je n'ai jamais, jamais ressenti autant d'amour dans ma vie ! En ce joli jour d'anniversaire, mon ami, mon frère soudanais F est revenu "à la maison" avec son meilleur ami R, parce qu'ils étaient tous les deux parmi ces 4 jeunes inconnus à qui j'ai ouvert ma porte cette nuit du 8 novembre 2017. Il fallait que nous soyons ensemble, pour fêter notre lien, même s'il est bien triste pour eux, un an à être coincé à quelques km de leur nouvelle vie.... Ces deux-là connaissent toute ma vie, mes amis, ma famille élargie, et ont découvert tant de choses de la culture européenne à pouvoir vraiment être intégrés. Mon chemin d'hébergeuse ne s'arrêtera pas aujourd'hui... Je ne sais pas quand ni pourquoi...on verra bien inch'Allah.... Mais c'était vraiment un anniversaire très très important. Merci à tous de m'avoir soutenue dans mes choix (excessifs diront certains). Je suis bénie de tout cet amour, et je vous en diffuse à ceux qui en veulent!

Au travers de ce témoignage, nous pouvons remarquer les efforts qu'implique l'hébergement en famille pour les citoyens mais surtout les raisons et les conséquences positives qui font de ces efforts des simples formalités. Ci-dessous, un second témoignage dont les bénéfices tirés de leurs expériences restent, encore et toujours, de l'amour et du partage.

Je ne peux pas vous donner leurs noms, je ne peux pas vous montrer leurs visages. Ils sont illégaux, sans papiers, migrants, même trans-migrants si on peut encore ajouter une sous-catégorie à ces sous catégories d'humains...

Nous avons ouvert notre porte pour la première fois il y a un an à 4 Soudanais frigorifiés du parc Maximilien, 4 parfaits inconnus. Cela étant, il y a eu des dizaines de gars qui sont passés chez nous, certains juste pour une nuit, certains sont revenus, et d'autres sont carrément entrés dans nos cœurs et dans nos vies. Le plus dur, ce n'est pas de les accueillir, on trouve toujours une

petite place et de quoi manger...Non, ce qui est plus dur c'est d'entendre leur parcours, de les voir repartir, de savoir qu'ils passent des nuits dehors à se planquer dans des camions dans l'espoir de passer outre-manche. Le plus dur c'est de voir leur espoir s'effondrer, de les voir sombrer, de savoir que l'Europe les chasse avec une hypocrisie insoutenable. Le plus dur c'est de savoir qu'ils sont en route depuis des mois ou des années, c'est d'expliquer à mes enfants pourquoi ils sont si loin de leur famille, pourquoi ils n'ont pas de maison, pourquoi ils ont peur de la police. Le plus dur c'est d'entendre certains discours politiques, de lire les commentaires racistes.

Mais qu'il est doux le temps d'un week-end de voir mes enfants partager leurs jeux, de jouer les touristes sous l'Atomium, de parcourir la carte du monde au son de musique Éthiopienne. C'est tellement facile de leur trouver une petite place et de rajouter un couvert. Je suis fière de mes enfants si plein d'amour à donner et de joie à partager, prêts à apprendre et découvrir. Le monde est tellement plus beau dans leurs yeux.

J & J, M, A, E, my Ethiopians kids, I have been so lucky to get to meet you. I am impressed with your determination, your smile, your journey, your wounds. So young, and yet, so much behind you. I love your laughs as well as your silences. I wish you all the best. May you reach your dreams of freedom. May life treat you good. I my heart, always. See you in UK!

L'hébergement citoyen est donc composé de multiples paramètres pour que cela fonctionne, paramètres qui se sont construits au fil du temps et des expériences. Nous avons d'une part les bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés qui coordonnent les différents hébergements, entre les familles d'habitues et les nouveaux hébergeurs. Dans un second temps, nous avons les citoyens eux-mêmes qui ouvrent leurs portes et enfin, ceux que l'on surnomme les colibris. Ces derniers stockent chez eux diverses choses comme de la nourriture, des vêtements, des smartphones, des objets du quotidien afin de contribuer matériellement à l'hébergement et de soulager financièrement les hébergeurs. Divers lieux de stockage existent en Belgique et sont fournis par des citoyens, permettant ainsi aux

hébergeurs de pouvoir avoir accès à de la nourriture gratuitement. Ce patchwork d'aide, que nous appelons plus communément solidarité, est une des valeurs fondamentales présente au 59 Chaussée d'Anvers depuis plus d'un an maintenant.

Avant de clôturer cette partie, il me semble essentiel de souligner la richesse et la forme de ces témoignages. En effet, dès le premier jour d'utilisation de l'interface Facebook par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, les bénévoles et les citoyens solidaires du mouvement se sont appropriés le réseau social afin de transmettre leurs expériences et leurs idéaux. C'est sous cette forme particulière de récit de vie que s'exprime la majorité des hommes et des femmes souhaitant partager leur vécu.

À l'échelle communautaire : l'hébergement collectif

Comme son nom l'indique, nous allons ici parler des hébergements collectifs. En effet, des groupes de citoyens se sont mobilisés afin d'organiser l'ouverture de plusieurs hébergements collectifs à travers le Brabant-wallon et Bruxelles. Dans la plupart des cas, les hébergements collectifs sont des bâtiments mis à disposition par des institutions ou par des citoyens et dont la maintenance est aux mains des bénévoles.

En mai dernier, c'est-à-dire huit mois après la création du pôle hébergement tel qu'on le connaît aujourd'hui, les hébergements collectifs étaient rares. De fait, à cette époque, seul un ou deux citoyens hébergeaient en nombre, chez eux. Nous ne pouvons pas considérer leurs hébergements comme rentrant dans la catégorie des hébergements collectifs car même s'ils accueillaient un grand nombre de personnes chaque soir, c'était chez eux et avec leurs moyens personnels. C'est au début de l'été que nous avons vu émerger le plus d'hébergements collectifs. Ne pouvant pas détailler tous les hébergements, notamment car ils sont ou ont été nombreux, mais aussi pour des raisons de discrétion par exemple sur les lieux encore utilisés à l'heure actuelle... Pour ce faire, je vais vous présenter dans un premier temps un hébergement que j'ai vu vivre à cent pour cent. C'est-à-dire que je l'ai vu s'ouvrir,

se fermer pour quelques mois pour enfin se réouvrir et se refermer pour une durée indéterminée.

RIXREFUGEES

C'est le collectif RIXREFUGEES - comme ils se prénomment - qui a ouvert les portes de l'un des tout premiers hébergements collectifs dans le Brabant-wallon. Ce groupe de citoyens, provenant des alentours de Rixensart et Rosières, se sont regroupés afin d'ouvrir ensemble un hébergement permettant d'accueillir, dans un premier temps, une quinzaine de *gars* par soir. Ce projet a vu le jour grâce à l'aide de la commune de Rixensart qui a mis à disposition des citoyens un bâtiment - une école, située dans la localité de Rosières - pour une durée d'un mois et demi, couvrant ainsi la totalité du mois de juillet et une partie du mois d'août. En référence à la porte d'Ulysse, l'hébergement collectif de Rixensart prendra très vite le nom de Porte de Rosières.

L'ouverture de la Porte de Rosières a été permise notamment grâce à une équipe de bénévoles. Au commencement, trois-quatre bénévoles se sont mobilisés et ont encouragé leurs entourages afin de voir naître le projet. J'ai eu l'occasion de croiser plusieurs d'entre eux au parc et de discuter de leur hébergement collectif. Mi-juillet, Sonia, rencontrée à de multiples reprises m'expliquait un peu les débuts de la Porte de Rosières et son implication dans le groupe de bénévoles.

[Sonia] : Cela fait deux semaines à peine que nous avons commencé l'aventure et j'ai déjà plein d'émotions qui m'ont traversées. C'est dingue cette aventure ! On était une dizaine au début, et maintenant quand tu regardes le groupe Facebook, il n'arrête pas d'augmenter.

[Coraline] : Comment vous êtes-vous organisés concrètement ?

[Sonia] : On a plusieurs équipes : les chauffeurs dont je fais entre autres partie, sont répartis entre ceux du matin et ceux du soir. On ramène les invités au parc le matin vers 9h00 et on va les chercher dans la soirée, aux alentours de 20H30 quand le dispatch a commencé. Juste le week-end on ne les ramène

pas le samedi soir. On vient les chercher le vendredi et on les redépose au parc le dimanche après-midi. Du coup, on doit bien vérifier à chaque fois que nos invités ont bien compris, parce qu'ils ne sont pas toujours commodes et veulent souvent revenir sur Bruxelles, fin ça dépend.

Au fil de notre conversation, Sonia m'explique qu'ils sont quatre coordinateurs et que chaque jour, c'est l'un d'entre eux qui s'occupe de gérer les aléas de la journée. Ensuite les autres bénévoles restants sur place se chargent de tout ce qui est maintenance de la Porte de Rosières. C'est-à-dire la préparation des repas pendant le week-end ou d'un en-cas les soirées de la semaine, la gestion des lessives, du nettoyage des locaux, etc. Il est important de souligner que même si la majorité de l'organisation se déroule au travers d'une page Facebook, comme pour les autres branches de la Plateforme, des codes existent. Rien n'est divulgué de manière précise comme les adresses des lieux ou les noms des *gars* logés. C'est d'ailleurs un des points sur lesquels les coordinateurs sont intransigeants, si un bénévole divulgue des informations considérées comme secrètes, il sera directement remercié pour son aide et ne sera plus contacté dans le futur. Toute la communication se fait donc par message privé et rien n'est mentionné sur la page Facebook hormis les sondages reprenant l'organisation de l'activité des bénévoles eux-même.

[Coraline] : Tous se passe bien pour le moment ?

[Sonia] : Oui tout roule ! On nous a conseillé de mettre en place un ROI - règlement d'ordre intérieur - afin de fixer des règles avec nos invités et vraiment ça fonctionne super bien ! Puis entre bénévoles on a tous signé la charte du bénévole de la Plateforme.

La charte du bénévole²⁸ est signée par ceux qui sont accueillis et intégrés dans « L'ASBL Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés ». Elle définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association

²⁸ Voir annexe 4

et les bénévoles. Hormis les hébergements collectifs, les hébergeurs ne sont pas considérés officiellement comme bénévoles et ne doivent donc pas signer cette charte.

C'est le 16 août, que se finit la première partie de l'histoire de RIXREFUGEES. En effet, occupant une partie d'un établissement scolaire, les locaux ont dû être libérés afin de permettre au corps professoral de préparer leur rentrée. Après un mois et demi de bénévolat intense, les coordinateurs ne perdent pas espoir de retrouver un bâtiment leur permettant ainsi de continuer à aider la Plateforme en offrant quelques nuitées au chaud.

Deux mois après la fermeture de la Porte de Rosière, alors qu'ils continuaient à héberger chez eux, les bénévoles ont eu accès à un nouveau bâtiment. C'est donc à l'aube du mois de novembre qu'est née la Porte de Rosière bis. C'est avec un effectif de 441 membres Facebook qu'a repris le bénévolat à Rosières. À l'approche de l'hiver, la commune de Rixensart a mis à disposition des bénévoles une conciergerie à proximité de Rosières permettant ainsi de relancer le projet de la Porte de Rosières. Tout en gardant le même fonctionnement que durant l'été, les bénévoles se sont démenés pour mener à bien cet hébergement collectif. Le 20 décembre dernier, la commune a dû reprendre le bâtiment ce qui a entraîné la fermeture de la Porte de Rosière bis. Le 19 décembre, alors que j'étais au parc en train de chercher un chauffeur pour trois *gars*, je suis retombé sur Sonia. Cette dernière était assez triste voire nostalgique quant à la fermeture de la Porte de Rosière bis.

[Sonia] : C'est dingue comment on s'attache vite... je voulais donner plus encore.... On est la veille des fêtes et on ne peut même pas continuer à héberger. Ça aurait été tellement dingue ! Mais je dois avouer qu'on est chanceux, chanceux d'avoir pu vivre ça et d'avoir pu offrir ça... 260 nuitées en tout, c'est hallucinant ! La commune nous a bien aidés et ce n'est que partie remise ! Pourquoi pas une saison trois de la Porte de Rosières hein ?

[Coraline] : Comment tu vois la suite ? Une saison trois ?

[Sonia] : Pour le moment on va motiver les troupes, les membres de la page Facebook, pour héberger un max chez eux durant les fêtes et puis après on verra ce qui va se passer... On a attendu deux mois et demi avant de retrouver un bâtiment pour faire de l'hébergement collectif, j'espère juste qu'on en trouvera un plus rapidement maintenant.

À l'heure où je vous parle - Janvier 2019 - les bénévoles de RIXREFUGEES n'ont pas fini de se mobiliser. En effet, ils viennent d'avoir accès à un nouveau bâtiment à Genval. Grâce à cette équipe de bénévoles et ses quatre coordinateurs, la porte de Genval prend du service ce 14 janvier. L'histoire de l'hébergement collectif grâce aux RIXREFUGEES n'est donc pas finie....

Sister's house

Le deuxième hébergement collectif donc j'aimerais faire part ici, c'est la Sister's house qui a ouvert ses portes le 24 octobre 2018. Après plus d'un an d'implication, certains bénévoles ont voulu réagir à une situation qui les avait tous marqués. En effet, certains d'entre eux et plus particulièrement les bénévoles présents depuis une durée d'au moins six mois ont fait le constat qu'un nombre important de femmes étaient présentes dans le parc et pas toujours très bien accompagnées. C'est pourquoi, la Sister's house, comme son nom le sous-entend, n'accueille que des femmes encadrées par des bénévoles de genre féminin. Un soir de septembre, alors que le parc était très calme, Julie – veste blanche depuis un an - est venue m'expliquer le projet de la Sister's house et les raisons sous-jacentes à son ouverture hormis une nuit au chaud.

[Julie] : En fait, comme tu as peut-être pu le voir depuis que tu es ici, les femmes sont souvent accompagnées par des hommes. La majorité du temps, ce ne sont pas des hommes bienveillants... Nous ne sommes pas les seuls à avoir fait ce constat, même Myria, a rédigé un rapport là-dessus, ce qui n'a fait que confirmer ce qu'on pouvait voir au quotidien.

[Coraline] : Qu'entends tu par des hommes qui ne sont pas bienveillants ?

[Julie] : En réalité selon le rapport de Myria, les femmes ont cette image de l'homme protecteur. C'est pourquoi il est plus facile pour elles de se rallier à un homme lors de leur migration afin d'essayer de survivre. Mais le constat qui est posé, c'est que dans la majorité des cas, ces hommes deviennent agresseurs. La grande différence entre un homme et une femme c'est que les hommes paient la majorité du temps avec de l'argent ou à l'aide d'une action physique, tandis que les femmes lorsqu'elles ont besoin d'aide, le service qui leur est demandé en retour dans 80% des cas, c'est de la prostitution.... Nous on veut les aider et surtout leur faire comprendre ça !

Après cette conversation, j'ai pu comprendre finalement quels étaient les enjeux fondamentaux pour les bénévoles de la Plateforme dans l'ouverture de cet hébergement collectif. Au centre de Bruxelles, la Sister's house est donc un bâtiment réservé exclusivement pour des femmes et entretenu par des femmes. Un accueil quotidien de quinze à vingt personnes chaque jour y est effectué depuis la fin du mois d'octobre. L'objectif premier est d'offrir à ces femmes une nuit au chaud et la possibilité de se laver, se réchauffer et surtout de se sustenter. En second plan, les bénévoles ont à cœur de tisser une relation de confiance. En établissant cette relation de confiance, les bénévoles espèrent sincèrement déconstruire cette image de l'homme protecteur. Les bénévoles mettent donc à disposition des femmes hébergées des rendez-vous médicaux permettant de bénéficier d'un suivi médical et plus particulièrement au niveau de la santé mentale. Julie relate clairement cette volonté sur un post Facebook, trois jours avant l'ouverture de la Sister's house.

En tenant compte de la violence du parcours migratoire de nos invitées, les horribles traces physiques et psychologiques, la peur et la méfiance qu'elles provoquent dans leur vie, nous sommes arrivés à la conclusion qu'était plus que primordial la création d'un projet d'hébergement, d'accompagnement, de suivi social et médical pour et par des femmes.

Personnellement, je me suis rendue à deux reprises dans cet hébergement collectif pour y déposer des jeunes femmes. La Sister's house, dont le lieu est tenu secret, est un appartement dans le centre de Bruxelles. L'ambiance y est très cosy et

agréable permettant après quelques instants en son sein de s'y sentir à l'aise. Chaque soir - aux alentours de 20h15 - depuis le 24 octobre, des bénévoles, viennent chercher une quinzaine de filles au parc afin de les y conduire. Sur place, et ce pendant les premières semaines, c'est une bénévole du parc qui les accueille afin de les rassurer avec une tête connue. Un repas chaud leur est servi à leur arrivée ainsi qu'un petit déjeuner le lendemain matin avant le retour au parc vers 11h. Dès leur arrivées, les femmes sont mises en confiance et ont la possibilité d'aller se coucher directement ou de discuter et partager avec les bénévoles et autres *amigrantes* dans le salon. En moyenne trois bénévoles sont là pour les accueillir et deux d'entre elles restent pour passer la nuit. Cela va bientôt faire trois mois que le projet d'hébergement collectif réservé aux femmes existe et permet d'héberger en moyenne quinze femmes par soir sept jours sur sept. Derrière cela se cache une équipe de bénévoles qui s'organise entre les différentes fonctions : chauffeuse, veilleuse de nuit, intendante... Une fois encore, via principalement une page Facebook.

La Porte d'Ulysse

Le nom de ce troisième axe du pôle hébergement n'est pas anodin puisqu'il s'agit d'un hommage rendu à Ulysse, jeune scout de douze ans décédé le 18 novembre 2017. Lors des funérailles de leur fils, les parents ont demandé à l'entourage de ne pas venir avec des fleurs mais de faire, à la place, un don à l'association « deux euros cinquante » ; association qui vient en aide aux *amigrants* d'un point de vue alimentaire, projet auquel tenait le jeune garçon.

La Porte d'Ulysse (P.U.) est un bâtiment mis à disposition par la ville lors de l'hiver 2017, à la fois pour la Croix Rouge afin d'héberger des sans-abris - selon le plan d'hiver fédéral - mais aussi, pour Médecins du Monde et la Plateforme afin accueillir des migrants. Le bâtiment, réservé aux hommes et situé à Haren dans les anciens locaux de la société Blue Star, pouvait être occupé par la Plateforme et Médecins du Monde jusqu'au 30 avril 2018. Ils avaient dès lors une moyenne de quatre-vingts places de disponible par soir réparties sur quatre étages. Afin que le projet tienne sur la durée, c'est la ville de Bruxelles qui louait le bâtiment et qui payait les charges d'eau et d'électricité. Le CPAS de la ville, quant à lui, s'occupait du nettoyage du linge ainsi que du transport des *gars* jusqu'au bâtiment. De plus, différents dons ont permis à la Plateforme d'assurer la gestion globale du projet. Jusqu'à la fin du plan hiver, la Plateforme citoyenne ne pouvait accueillir que quatre-vingts personnes à la Porte d'Ulysse, des choix arbitraires ont dû alors être effectués par les bénévoles afin d'estimer qui était prioritaire. En d'autres termes, qui étaient les plus fragiles. Une fois le plan d'hiver du fédéral fini, la Plateforme et Médecins du Monde ont eu accès aux bâtiments autrefois occupés par le Samu social, ce qui a permis d'augmenter considérablement le nombre de locataires allant jusqu'à trois cents lits.

Une réouverture tant attendue...

Arrivée dans le courant du mois de mai, je n'ai pas connu la Porte d'Ulysse. Fermée depuis un mois, j'entendais au moins une fois par soir une personne regrettant la P.U. et sa capacité d'accueil. La situation dans le parc à cette époque était alors assez compliquée car précédemment, la Plateforme pouvait loger en moyenne 400 personnes si l'on comptabilise la P.U. Or, à cette période de l'année, seul un tiers trouvait un logement citoyen via les hébergements collectifs et les familles ce qui a entraîné des tensions au sein du parc voire un découragement des bénévoles. L'annonce suivante a néanmoins remis du baume au cœur chez tous les bénévoles : la ville de Bruxelles, réitère son opération. Une convention de mise à disposition du bâtiment Blue Star pour la Plateforme permettant d'accueillir 300 personnes a été annoncée pour une durée de six mois à compter du 10 juin 2018. Depuis le 12 juin 2018, la Porte d'Ulysse a réouvert et même si sa mise à disposition devait s'arrêter aux alentours du 15 novembre, la ville de Bruxelles a décidé de prolonger cette location pour une durée indéterminée en espérant trouver rapidement une autre solution avant la destruction des bâtiments en 2020. Pendant les sept mois qui se sont écoulés jusqu'à maintenant, l'organisation de la P.U. a évolué à de multiples reprises et a connu de nombreux rebondissements.

Le 13 juin 2018, au lendemain de la réouverture de la Porte d'Ulysse, j'ai pu en discuter avec Charlotte, une veste blanche bénévole depuis sept mois. Selon elle, 2,7 millions d'euros ont été débloqués par la région de Bruxelles pour permettre au Samu social et à la Plateforme citoyenne de prolonger leur dispositif. Sachant que dans cet argent, 600 000€ reviennent à la Plateforme. Le bâtiment reste le même que lors de la première occupation, seules deux ou trois modifications de l'ordre de l'organisation ont été réalisées au sein des bâtiments. Plus concrètement, Charlotte m'a expliqué l'organisation de l'hébergement à la P.U. en date du 13 juin 2018.

Comme tu sais, le bâtiment est réservé aux hommes afin d'éviter tout problème que pourrait causer la présence d'hommes et de femmes dans le même bâtiment... Si tu vois ce que je veux dire... Concrètement, tous les matins, on réalise des maraudes afin de voir qui est présent au parc et

comment ils vont. Les maraudes sont importantes parce qu'elles permettent de maintenir un lien social avec eux, pour qu'ils constatent qu'on est là pour eux, pour les aider. Ensuite pendant ces maraudes, on leur donne une carte pour qu'ils aient accès à la Porte d'Ulysse le soir. Mais si et seulement si, ils sont allés voir un avocat et un médecin de chez Médecins du monde présent au HUB. Le soir venu, de l'autre côté du parc ils se rassemblent en file afin d'être enregistrés dans le programme qui comptabilise le nombre de personnes et d'être ainsi conduit vers la P.U.

Ne saisissant pas à l'époque l'ampleur du projet, j'ai décidé de passer quelques jours avec l'équipe de la Porte d'Ulysse. Comme l'explique Charlotte dans l'extrait de nos conversations ci-dessus, chaque matin une équipe est chargée de faire le tour du parc afin de distribuer des cartes d'accès pour le soir même à la P.U. Vers 19h, au parc Maximilien, à l'opposé des bénévoles qui organisent l'hébergement en famille, se trouvent les bénévoles de la Porte d'Ulysse. Les personnes possédant une carte doivent s'y rendre afin de se pré-enregistrer pour le soir. Une fois pré-enregistrés, ils peuvent soit partir directement vers le centre en sachant qu'ils ont jusqu'à 22h pour arriver par leurs propres moyens au lieu-dit. Si les personnes pré-enregistrées ne se présentent pas avant 22h, leurs places sont remises à disposition des bénévoles. Les vestes blanches peuvent alors transférer d'autres membres du parc vers la Porte d'Ulysse. Dès 19h, un van est mis à disposition des bénévoles afin de faire des allers-retours entre le parc et la P.U. Ensuite, pour ceux qui veulent rejoindre les bâtiments plus tard, les bénévoles leur distribuent des tickets de bus Stib²⁹. Une fois sur place, différents rôles sont encadrés par des bénévoles. Une équipe s'occupe de l'hébergement avec comme mission l'accueil, la distribution de draps, de kits d'hygiène, la supervision de la bagagerie, etc. Les bénévoles se répartissent en deux groupes, par jour permettant d'assurer la continuité de ces activités tant le matin que le soir. Une seconde équipe s'occupe, quant à elle, de la

²⁹ En date du mois de juin - juillet, 600 tickets de bus ont été donnés à la Plateforme par la Stib afin de contribuer à leur action. Cette donation a été réitérée à de multiples reprises par la suite.

Cuisine de Hanane dont nous avons brièvement parlé précédemment. Cette dernière offre un souper ainsi qu'un petit déjeuner. Chaque jour, les bénévoles s'organisent autour de trois horaires :

- De 7h30 à 9h00 : préparation du petit déjeuner en collaboration avec l'organisme Serve the City Brussels la semaine et les Cuistots solidaires le week-end ;
- De 9h00 à 11h45 : service du petit-déjeuner, plonge et remise en ordre du réfectoire et de la cuisine ;
- De 20h00 à 23h00 : préparation du souper, service, plonge et rangement.

La technologie au service de l'organisation...

Voici donc une explication globale de l'organisation des bénévoles de la Porte d'Ulysse. Mais un détail important n'a pas encore été mis en évidence. Depuis la réouverture de la P.U., les bénévoles utilisent une application pour une plus grande efficacité. Tous n'y ont pas accès, seul les vestes blanches, et les coordinateurs du pôle hébergement et de la P.U. disposent de l'application sur leur smartphone. Dans cette dernière sont répertoriées toutes les personnes ayant séjourné un soir à la P.U. et les dates de son séjour. De plus, chaque personne est « fichée » c'est-à-dire qu'elle y possède un profil à son nom avec sa photo et des informations qui peuvent être mises à jour régulièrement sur sa santé, sa situation personnelle, etc. De plus, l'application permet de mettre les gens sur une « black list »³⁰. Si les bénévoles constatent des faits de violences, de vols, de manques de respect répétitif, etc., ils décident de les mettre sur cette liste, ce qui leur interdit l'accès à un hébergement quel qu'il soit. Pour avoir une estimation chiffrée, à l'heure actuelle une trentaine d'hommes sont blacklistés sur 500 personnes répertoriées. La fiche personnelle permet au bénévole de connaître les informations sur un homme même s'il n'a pas eu l'occasion de le croiser auparavant. Cela a pour avantage de notifier les priorités

³⁰ Cette liste est donc accessible dans le chef des vestes blanches et des coordinateurs de pôles. En ce qui concerne d'autres bénévoles actifs sur le terrain – comme les petits papiers, les surveillants à la P.U., etc – ils n'ont pas physiquement accès à cette liste mais sont prévenu de vive voix lorsqu'une personne y est rajoutée.

et permettre ainsi une mise à disposition équitable du bâtiment pour les locataires du parc. On va ainsi se référer à la dernière fois où la personne a logé à la P.U. afin de donner la priorité à la personne n'ayant plus passé une nuit au chaud depuis quelques jours. Il en va de même pour des blessés ou des malades, si ceux-ci sont répertoriés comme ayant besoin d'une nuit au chaud, ils possèdent une certaine priorité sur les autres. La politique de décision des bénévoles, reste la suivante : les plus vulnérables d'abord.

L'application permet aussi de voir en temps réel et ce à l'aide de diagrammes les différentes arrivées, les personnes qui sont pré-enregistrées et qui doivent encore arriver mais aussi les places libres. Car en effet, les 300 places disponibles ne sont pas distribuées directement, les bénévoles se laissent une marge de cinquante places au cas où ils rencontreraient des cas nécessitant un hébergement d'urgence. Notamment pour des mineurs, des personnes gravement malades/blessées. Il est important de souligner tout de même que les *gars* du parc ont compris le fonctionnement du système. Et essaient alors de ruser avec les bénévoles. Un soir, un jeune garçon s'est approché de moi alors que j'étais présente en tant que *petit papier* et m'a suppliée de lui donner une place pour aller à la Porte d'Ulysse. Il devait avoir seize ans à peine. Ne m'occupant pas de cette partie-là de l'organisation, je l'ai renvoyé vers une veste blanche afin que celle-ci s'occupe de lui. Par la suite dans la soirée, la bénévole est venue me trouver pour m'expliquer pourquoi il a tant tenu à ce que je m'occupe de lui. Selon la veste blanche, comme il ne connaissait pas encore mon visage, il s'est dit que j'étais nouvelle et que j'allais de ce fait m'occuper rapidement de son cas. Mais en réalité, ce dernier, mineur, sait qu'il passe devant tout le monde dans la liste des prioritaires. De ce fait, il en a joué pendant une semaine et demi avant que les bénévoles s'en rendent compte. Il n'allait plus se pré-enregistrer à 19h et passait sa soirée tranquillement jusqu'à ce qu'il décide de venir réclamer sa place. Malgré de nombreuses explications de la part des bénévoles, ce dernier ne voulait pas prendre le pli de réaliser toutes les étapes de la procédure. Par conséquent, ces débordements ont été notifiés dans son profil et il n'a plus été considéré comme prioritaire ultime.

À partir de 22h, l'application recense toute personne préenregistrée ne s'étant pas présentée à la P.U. le soir voulu. Ce qui permet directement aux bénévoles gérant le parc à partir de 20 h - les *petits papiers* et les vestes blanches - de savoir combien de places il reste et donc combien de personnes présentes au parc ils peuvent envoyer. À ce moment-là, les bénévoles présents au parc contactent les bénévoles de la P.U. et se mettent d'accord sur le nombre de personnes qu'ils peuvent envoyer. Dans un premier temps, ils mettent de côté les prioritaires. Ensuite, les bénévoles demandent aux *amigrants* encore en place de se mettre en file suivant une règle, premier arrivé, premier servi. Il est bien évident que selon la loi du conditionnement³¹, il a suffi de deux, trois soirs pour que les locataires du parc comprennent le fonctionnement entraînant ainsi des débordements. En effet, rares étaient les soirs où cette manière de fonctionner ne découlait pas sur des bagarres. De grandes tensions pouvaient être constatées lors de la réalisation de ces rangs. Premièrement entre eux, par exemple lorsque l'un dépassait l'autre. Ensuite, envers les bénévoles lorsque le nombre de places étaient distribuées, ceux restés sur le carreau avaient tendance à s'énerver et à insulter les bénévoles, voire à les traiter de racistes par rapport aux nationalités choisies. De nombreuses bagarres ont entraîné la révision de ce système. En effet, après quelques semaines, cette sélection d'hommes se faisait plus discrètement entraînant l'arrêt des rangs. Une fois d'accord sur les bénéficiaires d'une place dans les locaux à Haren, le bénévole de la Porte d'Ulysse chargé de conduire le van, prend la route pour venir chercher les derniers locataires.

Le van ne comprenant que huit places, les bénévoles font aussi appel au « taxcitoyen », c'est-à-dire aux les chauffeurs présents au parc et s'occupant des trajets entre les hébergements citoyens, collectifs mais aussi vers la Porte d'Ulysse quand cela est nécessaire.

³¹ « Le conditionnement est une forme d'apprentissage caractérisée par des associations entre des stimuli de l'environnement et des comportements d'un organisme. » (Tavris & Wade, 2014, p.172).

Lorsque humanitaire rime avec convivialité et communion...

La Porte d’Ulysse 2.0., gérée dans un climat serein et dans la bonne humeur, a développé un sens de l’accueil incomparable. En effet, que ça soit au niveau des assiettes ou de l’ambiance, les bénévoles se plient en quatre afin de permettre aux *gars* de passer une soirée agréable. Prenons par exemple le cas de l’aïd al-Adha. Les bénévoles de la cuisine de Hanane se sont organisés le vingt-deux août dernier pour réaliser une fête de l’aïd al-Adha et commémorer ainsi dignement le sacrifice d’Abraham. Il en va de même pour la Saint Nicolas³², lorsque le grand Saint est passé dans les locaux... Cet été 2018 a été marqué par la coupe du monde et, le temps d’un match, ici Belgique-Japon, les regards des bénévoles et des *amigrants* étaient braqués sur autre chose que les soucis du quotidien. La porte d’Ulysse c’est beaucoup de pleurs, de stress, d’organisation, mais c’est également beaucoup de rencontres et de partages comme le démontre cette photo.

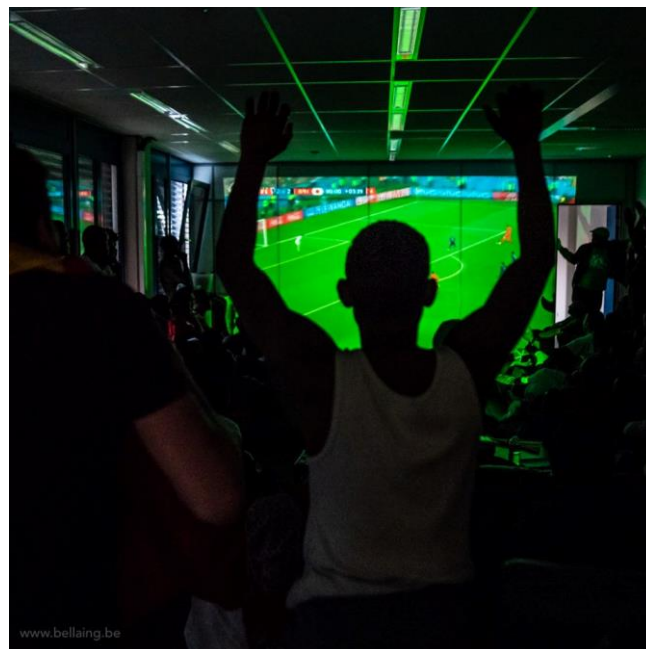


Fig. 10. Moreau de Bellaing, F. (2018).

³² La Saint Nicolas est une fête catholique et orthodoxe traditionnellement fêtée dans certains pays d’Europe, dont la Belgique. Elle a permis aux bénévoles de partager une partie de leur culture avec les *amigrants*.

Le ramadan est cette autre période de l'année qui a demandé aux bénévoles de revoir, sur une durée de trente jours, l'organisation de la P.U. À l'aube de celui-ci, il a fallu prendre des mesures exceptionnelles étant donné qu'un grand nombre de personnes présentes au parc faisait le ramadan. Il était dès lors impossible de ne pas en tenir compte si on voulait garder, avec eux, une relation de confiance. En effet, la confiance entre *amigrants* et bénévoles commence par le respect mutuel et ne pas tenir compte du ramadan est une forme de non-acceptation de l'autre en tant que personne libre de croire et de penser. On comprend pourquoi l'organisation au parc mais aussi à la Porte d'Ulysse a été chamboulée pendant ces trente jours. Sous une chaleur intenable pour le belge lambda, les *gars* faisaient des allers-retours entre la Mecque et le parc - où leur tapis de prière était positionné sur le terrain de foot. D'un point de vue organisationnel, la plus grande modification s'est faite sur les horaires. Le pré-enregistrement se tenait toujours à 19h dans un coin du parc mais ceux qui avaient choisi de se rendre plus tard dans la soirée à la P.U. avaient jusqu'à minuit pour arriver. Il était impossible pour eux de suivre le calendrier des prières du ramadan avant vingt-deux heures, car une des prières du soir se déroulait approximativement autour de 23h30.

Nous venons de voir la structure générale de la Porte d'Ulysse, il est important de notifier qu'à l'heure de lire ces lignes, des modifications auront certainement été mises en place. Les citoyens, vivants une situation hors du commun, se sont retrouvés à gérer une organisation d'une complexité équivalente à une institution fédérale.

Quand l'institutionnel s'en mêle : le Samu social

La collaboration avec le Samusocial a énormément évolué depuis mon arrivée au parc en mai dernier. Rappelons dans un premier temps, que le Samusocial est un dispositif d'urgence sociale et de lutte contre l'exclusion. L'objectif principal de cet organisme est d'offrir une aide dite d'urgence aux sans-abris tels qu'un hébergement, des soins médicaux, un accompagnement psychosocial, un repas, une douche... Une des missions du Samusocial qui nous intéresse ici et avec laquelle les bénévoles du parc s'associent principalement est l'hébergement d'urgence³³. Il existe deux centres d'urgence dans la ville de Bruxelles qui offrent un total de 330 places d'hébergement d'urgence accessibles 24h/ 24.

Lors de mon arrivée au parc en mai 2018, une de nos consignes en tant que bénévoles était d'appeler le Samusocial en fin de soirée afin d'escompter pouvoir loger les hommes et les femmes restant dans le parc lorsqu'il n'y avait plus d'espoir de pouvoir les faire dormir dans un hébergement citoyen propre au réseau de la Plateforme. À partir de 22h, nous pouvions appeler afin de pouvoir peut-être loger les femmes et seulement après 23h, nous appelions pour les hommes. À cette époque et pendant les quelques mois qui ont suivi, il n'existait pas d'accord réel entre les bénévoles du parc et le Samusocial lorsque nous les contactions. Des ruses et des contournements de règles étaient utilisés afin d'obtenir ce que nous voulions en tant que bénévole, à savoir un logement pour nos locataires du parc restés sur le carreau ce soir-là. Il faut savoir que lorsque l'on contacte le numéro vert du Samusocial, on doit dans un premier temps patienter car de nombreuses personnes tentent d'appeler, de ce fait y a de fortes chances d'être dans une file d'attente. Ensuite, lorsque nous sommes en contact avec le call-center, il faut donner différentes informations sur la personne que nous voudrions amener chez eux telles que son origine, sa date de naissance, son nom et son prénom. Une des conditions

³³ Il faut savoir aussi que les autorités fédérales et plus particulièrement Fedasil ont mandaté le Samusocial afin qu'il héberge 500 demandeurs d'asile dans les deux centres de Bruxelles.

d'admission demandée par le Samusocial est que la personne pour qui nous les contactons soit majeure.

L'institution face à la débrouillardise

De fait, un des stratégies les plus utilisées à cette période était alors de mentir sur la date de naissance des personnes que nous voulions amener afin de les faire passer pour majeurs alors qu'ils ne l'étaient pas. Cette ruse a fonctionné pendant quelques semaines, voire des mois. Nous étions quasi certains que les membres du Samusocial se rendaient compte de la situation mais ne disaient rien. Même si notre priorité était de s'occuper des personnes dites vulnérables³⁴ en les envoyant normalement dans les familles, dans les hébergements collectifs, à la P.U. ou encore dans des centres prévus pour les MENA (mineur étranger non accompagné), il y avait quasiment toujours quelqu'un resté sur le carreau. Malgré les diverses solutions que nous avions à portée de main, nous nous retrouvions parfois à 23h avec quelques mineurs sans logement pour la nuit... La seule solution que nous avions à l'époque était alors d'appeler le Samusocial et de ruser sur les conditions d'acceptation. Pour les bénévoles, cette ruse était une manière comme une autre de détourner le système afin de fournir une nuit au chaud et en sécurité à une personne, dans ce cas-ci, mineure. Le plus compliqué pour les bénévoles dans cette manigance, était de se faire comprendre. Mineurs ou non, tous avaient peur au préalable qu'on les envoie dans un centre fermé. Les relations de confiance étaient tellement difficiles à créer et à entretenir, surtout dans un anglais approximatif, qu'il fallait parfois des heures avant d'arriver à faire comprendre le fonctionnement du Samusocial. Lorsque l'anglais n'était pas compris par le *gars*, il fallait alors trouver un autre *amigrant* du parc parlant assez bien l'anglais et pouvant traduire dans la langue de son compère. Quand il s'agissait alors d'expliquer à des mineurs qu'on allait mentir sur leur date de naissance, trois situations s'offraient aux bénévoles.

³⁴ Comme déjà expliqué précédemment les personnes vulnérables regroupe les personnes âgées, les blessés/ malades, les femmes et les enfants.

Premièrement, ceux-ci nous comprennent soit via un interprète ou de leur propre chef et acceptent la situation telle qu'on leur a présentée.

Ensuite, beaucoup ne mentionnent pas leur vraie identité. La seule information correcte qu'ils osent fournir pour la plupart c'est leur pays d'origine. En ce qui concerne leur nom et leur prénom, pour des raisons de protection personnelle comme nous l'ont expliqué certains, ils se donnent une autre identité. Lors des moments un peu creux où nous attendions que de nouveaux hébergeurs/drivers arrivent, nous avions l'occasion de faire connaissance et de créer du lien avec les locataires du parc. Un jour, alors que j'entamais une conversation avec un *gars* du parc, Mohamed, celui-ci m'explique un peu son histoire et se présente à moi. Ses premiers mots m'avaient interpellés :

You can call me Mohamed. It will be easier for all the people here. For the European my name is Mohamed.

Il m'expliqua quelques jours plus tard qu'en réalité, il a décidé de se donner un autre nom pour plusieurs raisons. La première était une raison linguistique, en effet son prénom était pour nos oreilles européennes trop compliqué selon lui pour que nous le prononcions bien. La seconde raison et la plus importante selon lui, c'est pour des raisons de sécurité. Il ne veut pas qu'on sache qui il est et de quelle famille il vient. Ce ne sont pas des choses qui regardent les autres, les Européens.

J'ai fait cette petite digression dans mon explication car j'ai pu rencontrer cette situation à de multiples reprises. Dans le cas du Samusocial, ce profil de personne n'avait alors aucun souci pour mentir sur leurs données personnelles comme une année de naissance. Même sans leur demander explicitement, nous voyions bien qu'ils avaient saisi les codes et fourniraient des informations totalement fausses.

La troisième situation arrivant lorsque l'on explique aux mineurs que nous allons mentir sur leur date de naissance est assez démonstrative de la peur qui les habite. En effet, certains, ne comprennent pas pourquoi nous devons mentir et prennent alors peur et refuse de se rendre dans ce centre. La première fois que cela m'est

arrivé personnellement, j'ai tenté à de nombreuses reprises de leur expliquer qu'il ne pouvait rien leur arriver. Mais, la confiance qu'ils pouvaient accorder aux étrangers était tellement mince qu'une situation de mensonge pouvait tout briser rapidement. L'incompréhension jouait beaucoup et la peur de l'inconnu les figeait pour la plupart dans un refus de faire confiance.

Le fruit des abus

Alors que chaque jour, le Samusocial recevait des appels d'un ou plusieurs bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, une coopération s'est mise en place de manière officielle. En effet, de nombreux abus des migrants se sont fait ressentir au Samusocial, et afin de ne pas devoir refuser tous les hommes et les femmes provenant du parc avec comme cause des agissements d'autres, une collaboration réglementée s'est ainsi faite entre les deux organisations. Isly et ses quatre copines ont montrés un bon exemple d'abus qui a entraîné cette décision. Le 6 juin dernier, alors que cela faisait trois jours qu'elles dormaient dehors, nous leur avons proposé de loger dans deux familles et donc de se séparer le temps d'une nuit. Ne voulant pas se séparer, elles ont refusé et ont voulu attendre que nous trouvions une famille sachant les prendre toutes ensemble. Déjà à ce moment de la soirée, les vestes blanches avaient peu d'espoir de leur trouver un logement citoyen pouvant toutes les accepter. De plus, ces dernières étaient assez agacées de leur réaction quant à la proposition des deux familles. Il est à présent 22H30 et le dispatch commence à se terminer doucement, plus de famille pour ce soir, plus de driver. La seule solution était alors d'appeler le Samusocial. Après de longues minutes d'attentes et de discussion au téléphone avec un employé du Samusocial, celui-ci arrive après s'être décarcassé à trouver cinq lits pouvant les accueillir. Isly et ses quatre copines acceptent donc la proposition et sont amenées au centre Point Carré³⁵. La soirée se termine et les bénévoles rentrent chez eux. Le lendemain soir, alors que nous appelions pour un groupe d'homme, le Samusocial tient à nous faire remarquer que les cinq filles que nous avons envoyé la veille étaient venues au

³⁵ Un des deux centres du Samusocial de Bruxelles

centre mais n'avaient pas voulu y rester et avaient essayé de négocier pour des billets de métro tout en faisant un scandale dans le hall du bâtiment. Après cet abus, les coordinateurs du pôle hébergement ont alors pris la décision de sanctionner les jeunes femmes qui n'étaient pas à leur premier incident. Après leur avoir expliqué la situation et le pourquoi du comment, ils ont pris la décision qu'elles ne seraient dorénavant plus prioritaires dans l'obtention d'un logement citoyen ou tout autre type de logement. Cette situation, a été l'un des déclencheurs d'une collaboration officielle entre les deux organisations.

À l'heure à laquelle j'écris, c'est-à-dire en janvier 2019, la collaboration avec le Samusocial est très réglementée et permet ainsi d'être pérenne. Depuis quelques mois maintenant - approximativement depuis fin septembre -, le Samusocial garde dans ses deux bâtiments dix places pour les *gars* du parc. Les bénévoles doivent envoyer un mail au Samusocial dans lequel sera inscrit les informations correspondant aux dix personnes qui vont occuper ces lits le soir en question. Une condition supplémentaire à cet accord est que tous doivent arriver en même temps au Samusocial. Pour ce faire, la Plateforme dispose d'un van principalement utilisé pour la Porte d'Ulysse mais qui est utilisé également pour affréter huit de ces dix personnes vers les bâtiments du Samusocial. Les deux restants sont alors emmenés par un chauffeur citoyen. L'accord spécifie bien qu'il est interdit d'envoyer des mineurs et donc les ruses ne sont plus acceptées sous peine de refuser la personne se présentant et donc laissant un lit de libre alors qu'il pourrait être occupé par une autre personne dans le besoin. Une fois le van et les voitures remplis, le mail est envoyé au Samusocial et un bénévole est chargé de les appeler afin de prévenir de l'arrivée du convoi dans leurs locaux une dizaine de minutes plus tard.

Cette collaboration permet donc d'avoir dix lits au chaud d'assurés chaque soir et permet aussi d'accélérer la procédure. Car, si en juin nous devons quelquefois attendre trente minutes dans une file d'attente téléphonique, ici, il n'y a plus besoin de les contacter et de fournir les informations par téléphone car celles-ci sont transmises dans le mail.

Conclusion : le processus de planification d'actions décentralisées

Cette seconde partie, m'a permis de détailler au mieux les différents recoins de l'organisation de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Nous avons pu réaliser un état des lieux quant aux différents pôles d'actions de la Plateforme, de sa structure générale et du profil des bénévoles et travailleurs qui la composent. J'ai également expliqué le fonctionnement du pôle considéré à l'heure actuelle comme prioritaire par le conseil d'administration de l'organisation citoyenne, celui de l'hébergement. Et plus précisément, l'hébergement en famille, les hébergements collectifs, la porte d'Ulysse et toute l'organisation qui tourne autour de ces différents axes. Ceci formant des éléments propres à une organisation conséquente, à un système construit, constitué à cent pour cent par des citoyens. Ces derniers, n'imaginant pas il y a quelques années, leur vie, leur implication prendre ce tournant.

Maintenant que nous avons toutes les clés en main pour comprendre son organisation, je souhaiterais me pencher plus particulièrement sur un questionnement théorique. En effet, à la suite de la présentation globale de la Plateforme et de son fonctionnement, pouvons-nous qualifier cette action citoyenne comme faisant partie d'un mouvement social ?

Les critères de définition d'un mouvement social d'Erik Neveu, sociologue et politiste français né dans la seconde partie du 20ème siècle sont d'une part sa dimension collective et ensuite la présence d'une logique de revendication. De plus, il peut receler d'une composante politique dans le rapport qu'il entretient aux autorités et aux politiques publiques. Dans le cas présent, nous pouvons d'ores et déjà mettre en évidence la présence de ces trois composantes dans le mouvement citoyen suscité par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Cette dernière est bel et bien collective, elle revendique auprès de l'Etat une action et une mobilisation des ressources étatiques face à une situation sociale de crise – dans le cas présent, l'accueil des *amigrants*. La théorie de mouvements sociaux est

communément considérée un espace théorique et méthodologique étendu, vaste mais aussi dense.

Selon Goodwin, Jasper d'un côté et Snow et al de l'autre, la théorie des mouvements sociaux vise de manière générale toutes formes d'actions collectives durables et, le plus souvent, non institutionnalisées, remettant en cause l'autorité, les détenteurs de pouvoir, ou les croyances et pratiques culturelles dominantes (Goodwin, Jasper, 2009 ; Snow et al, 2004). La notion d'action collective, peut aussi être additionnée à celle de mouvement social car selon Neveu c'est « Un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une "cause" » (Neveux, 2015, p.9). La Plateforme citoyenne est bien une action collective qui répond aux critères de la définition du sociologue Neveu en réalisant des actions en vue de palier l'immobilisme étatique belge, en pointant du doigt les manquements, revendiquant ainsi une action de l'Etat.

La troisième partie de cette monographie va donc se porter plus précisément sur ce questionnement et va tenter de mettre en relation les éléments théoriques propres aux mouvements sociaux et à la réalité de terrain que j'ai pu côtoyer pendant six mois.

Partie 3 : Un mouvement dans l'air du temps

Chapitre 1 : Le mouvement social et son fonctionnement

La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés est bien plus qu'un groupe d'amis voulant aider des sans-papiers - non pris en charge dans leur entièreté. En effet, l'organisation de ce mouvement social s'étend dans des multiples secteurs, sur des projets différents les uns des autres avec comme point commun le soutien des réfugiés en Belgique. Cela passe, comme nous l'avons vu précédemment, par l'hébergement citoyen, la mise en contact avec des ressources comme des avocats, des soutiens scolaires pour les plus jeunes, la recherche d'une école pour les accueillir et bien d'autres pôles. L'ampleur qu'a pris ce mouvement, il y a maintenant quatre ans, a transformé cette simple action citoyenne en ASBL quelques mois après sa création. Celle-ci, se rapproche aujourd'hui plus d'une institution structurée et réfléchie dans les moindres détails, qui ne cesse de repenser son fonctionnement pour garantir une longévité au mouvement citoyen.

À la tête de cette structure organisationnelle

Je l'ai déjà brièvement évoqué lors de la présentation générale de la Plateforme ainsi que dans le chapitre consacré à la Porte d'Ulysse. La Plateforme ne se suffit pas à elle-même d'un point de vue financier. Elle jongle entre les dons citoyens et les aides extérieures qui peuvent parfois être institutionnelles. Mais avant de parler de ces subsides et de la manière dont ils sont traités, voire investis, je voudrais rappeler que les différents pôles de la Plateforme sont gérés par un coordinateur référent qui s'entoure de bénévoles.

Au sommet de l'organisation, se trouve un conseil d'administration (C.A.) élu par les membres de l'assemblée générale (A.G.), constituée des membres bénévoles effectifs. Les membres bénévoles effectifs ont posé leur candidature auprès du conseil d'administration pour faire partie de l'assemblée générale. Une fois la candidature - pour devenir membre effectif - acceptée au deux-tiers par le C.A., le bénévole devient officiellement membre de l'assemblée générale. Il est important

de distinguer les membres bénévoles effectifs des membres bénévoles adhérents. En effet, ces derniers n'ont pas la possibilité de voter lors des assemblées générales mais peuvent prendre part aux activités extraordinaires de la Plateforme telles que des rencontres, débats, vente de goodies, sensibilisation, manifestations... Les membres dits effectifs ont donc la possibilité de voter, lors des réunions annuelles, pour le C.A. de la Plateforme ; réunions qui permettent aussi de réaliser un bilan de l'année écoulée et de renouveler les mandats des conseillers d'administration.

Le conseil d'administration, quant à lui, est donc composé des membres élus par l'assemblée générale pour un mandat d'un an, renouvelé ou non l'année suivante. Ils ont alors la tâche de superviser globalement le fonctionnement de la Plateforme tout en approuvant chaque décision prise par les différents pôles en coordination. C'est-à-dire en réunion regroupant chaque coordinateur de pôle. En septembre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, c'est Alexis Deswaef, avocat au Barreau de Bruxelles et président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme qui a été élu comme nouvel administrateur. Voici les quelques mots prononcés par ce dernier lors de l'assemblée général à la suite de son élection.

Depuis ses débuts, j'admire tout le travail réalisé par la plateforme, par ses bénévoles et par les citoyens solidaires qui hébergent des migrants. Au quotidien, ces citoyens s'engagent concrètement pour le respect des droits humains de personnes fragilisées par une route migratoire extrêmement dangereuse. S'il n'y a pas de 2ème Calais à Bruxelles, c'est grâce à la plateforme et non pas à cause de l'action du gouvernement. La plateforme fait véritablement le job que devrait faire le gouvernement, qui s'enferme plutôt dans une politique sans solutions, qui entretient les problèmes en chassant les migrants ou en les enfermant pour ensuite bien souvent simplement les relâcher à nouveau ou les expulser vers un autre pays européen. C'est donc avec conviction que je rejoins aujourd'hui le conseil d'administration de la plateforme. A l'heure des politiques populistes prônant le repli sur soi, qui s'attaquent aux droits humains et aux libertés fondamentales, il faut choisir son camp et résister. C'est ce que je fais

aujourd'hui en assumant avec humilité ce nouveau mandat que l'AG de la plateforme m'a confié.

Après avoir détaillé l'organisation de la Plateforme citoyenne sur un plan technique, abordons la question de la gestion financière. Quel pôle est rémunéré ? Par qui ? Et dans quel but ? La Plateforme citoyenne rémunère la plupart de ses pôles à l'aide de dons citoyens ou d'autres organismes à l'instar de Médecins du monde mais aussi, à l'aide de subsides délivrés majoritairement par la ville de Bruxelles et la région de Bruxelles-Capitale. Ces fonds sont donc mobilisés pour subvenir aux différents projets portés par les pôles. Avec des priorités définies en fonction des besoins au moment présent. La répartition des fonds ainsi que l'utilisation de ces derniers sont des décisions notamment prises lors des réunions de coordination et par la suite approuvées par le C.A.. Prenons l'exemple de la Porte d'Ulysse, partie majeure de mon terrain : cette dernière a reçu divers subsides de la région de Bruxelles-Capitale - comme expliqué dans le chapitre deux de la seconde partie de cette monographie. Cet argent sert notamment à payer les différents salaires. Car même si la plateforme regroupe une majorité de bénévoles, certains membres sont rémunérés afin de s'y consacrer au maximum. Les employés occupent des fonctions telles que la gestion et la coordination de la Porte d'Ulysse, le personnel s'occupant de la sécurité du bâtiment, etc.. De manière approximative, lors de la réouverture de la P.U. en juin dernier, dix temps plein avaient été créés pour une meilleure gestion de la coordination du centre.

La nébuleuse des mouvements sociaux

Nous l'avons vu tout au long de cette monographie - compte tenu des détails ethnographiques que j'ai exposés jusqu'à présent -, si l'on se réfère à la définition qu'en fait le sociologue Neveu³⁶, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés s'apparente à un mouvement social. De plus, j'ai détaillé précédemment le fonctionnement global du mouvement ainsi que son organisation interne. Selon le sociologue, politiste et historien américain, Charles Tilly, les mouvements sociaux

³⁶ Cf. Partie 2, conclusion.

connaissent des régularités, des dimensions d'instrumentalisation. L'organisation est en d'autres mots une modalité de régularité, ils ont besoin d'organisation pour perdurer. Car pour perdurer, et ce, avec succès, un mouvement social doit se confronter à la question de l'organisation pour permettre une coordination des actions, une récolte et gestion des ressources.

Le sociologue Suisse, Hanspeter Kriesi³⁷, propose en 1993 un modèle permettant de voir plus clair dans la nébuleuse des mouvements sociaux en classant ses différentes composantes selon deux axes – voir figure 6, ci-dessous. Ce modèle permet notamment de clarifier l'organisation des mouvements sociaux. Le premier axe concerne le degré de participation - d'implication - des adhérents. Cela peut aller du militantisme dur au simple paiement d'une cotisation. Le second axe, regroupe quant à lui, l'orientation du mouvement. Avec aux extrémités du pôle, d'un côté le mouvement qui s'oriente vers les autorités publiques ou privées - pour émettre par exemple des revendications. De l'autre côté, le mouvement s'oriente vers les adhérents, les membres du groupe.

		Orientation vers les adhérents/clients			
Aucune participation directe des adhérents	Services	Self-help	participation directe des adhérents		
	Organisations de soutien	Mutuelles, cercles de sociabilité			
participation directe des adhérents	Représentation politique	Mobilisation politique			
	Partis, groupe d'intérêt	Organisations du mouvement social			
		Orientation vers les autorités			

Fig. 11 Kriesi. (1993). *Orientation vers les adhérents/client*. Image repérée dans Qu'est-ce qu'un mouvement social. En ligne <https://www.cairn.info/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782707185303-page-5.htm?contenu=resume>

Ainsi, comme nous pouvons voir sur le modèle de Kriesi, l'espace des mouvements sociaux comporte quatre idéal-types. Premièrement, la représentation politique.

³⁷ Hanspeter Kriesi né en 1949 a obtenu son doctorat en sociologie en 1976 à L'université de Zurich. Ces thèmes de recherche sont principalement : la sociologie politique, l'étude des comportements politiques, l'étude des comportements électoraux, les mouvements sociaux... (EUI, 2019).

Celle-ci correspond aux organisations qui visent une représentation politique comme par exemple, les partis politiques, les groupes d'intérêts (lobbies) qui travaillent de manière « feutrée ». Ensuite, les organisations « self-help » qui s'adressent aux membres et aux sympathisants du mouvement social, non pas dans une optique de mobilisation politique mais pour fournir des aides et du soutien à leurs propres membres. Dans cette catégorie, on peut retrouver les groupes de paroles. Troisième composante : les services. Ces derniers comprennent des organisations de soutien qui apportent une aide logistique ou financière, comme par exemple l'opération Viva for life de la RTBF. La dernière composante, celle qui nous intéresse dans le cadre de cette monographie, est la mobilisation politique. Elle correspond au mouvement social tel que défini par Neveu. C'est-à-dire orienté vers les autorités et avec une participation directe des adhérents. Ce cas-ci regroupe notamment les syndicats, les mouvements des « sans » : sans papier, sans domicile fixe... Dans le cas de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, la participation des adhérents est directe, que cela soit dans le pôle hébergement par les vestes blanches, les *petits papiers* ou encore les familles hébergeuses, mais aussi dans les autres pôles telle que la cuisine de Hanane où les bénévoles participent directement en cuisinant. Le mouvement social est orienté vers les autorités car dans le cas de la Plateforme, la lutte sociale peut être définie comme une lutte politique. Les revendications sont directement orientées vers le monde politique, à quelque échelon que ce soit - local, régional, fédéral, européen, mondial. Comme expliqué dans les statuts de l'ASBL de la Plateforme, cette dernière ne veut pas se substituer au rôle de l'État mais espère créer des synergies entre elle et des organisations déjà actives sur le terrain. Elle veut contribuer à dénoncer ses manquements, rappeler ses responsabilités et ainsi encourager les institutions et organisations à agir selon leur domaine de compétence.

En outre, l'organisation de la Plateforme permet un fonctionnement sur le long terme de ce mouvement social. Mais il est important de constater que la structure, la rigueur et l'organisation qui caractérisent le mouvement au niveau macro le caractérisent aussi au sein même des pôles. Prenons par exemple, le pôle hébergement. Ce dernier est géré comme tous les autres pôles par un coordinateur

et par une équipe de bénévoles. Mais hormis ceci, dans la gestion même du pôle, on peut constater que l'organisation est soigneusement réfléchie dans les moindres détails, afin de parer à chaque imprévu. En guise d'exemple, prenons la documentation mise à disposition des hébergeurs, des *taxcitoyens* et des bénévoles. Notamment un document nommé *F.A.Q. de l'accueillant* qui recense une panoplie de questions et de réponses permettant aux hébergeurs de trouver des éléments d'explication à leurs interrogations. Cela peut aller de la question : « comment procéder si on veut héberger quelqu'un ? » à « que risquent-ils/elles légalement si la police intervient ? Si la police me contrôle alors que je suis en voiture avec des invité-es ? ». Ce dossier comprend cinquante-sept pages, et regroupe toute une série d'interrogations permettant ainsi à l'hébergeur ou au futur hébergeur de s'organiser et de comprendre le fonctionnement du pôle hébergement mais aussi tout ce que cela comprend (lois, H.U.B, centres fermés, etc.). Le document *F.A.Q. de l'accueillant* n'est pas le seul fichier à disposition des bénévoles au sens large – c'est-à-dire ceux qui ont accès à la page Facebook. Il existe une multitude d'informations sous différents formats qui permettent aux bénévoles d'agir tout en n'entachant guère à la pérennité du mouvement et en leur assurant une sécurité personnelle. En effet, un document reprend notamment les contraintes légales des hébergeurs, taxcitoyens. Ce dernier recense entre autres ce qui est légal ou non et ce qui est par conséquent déconseillé.

Il est totalement déconseillé :

- *De les conduire hors des trajets de l'hébergement / médecin/ suivi social/ parc/ etc.*
- *D'acheter des cartes SIM à notre nom pour les invités*
- *De recevoir de l'argent ou du courrier pour eux/elles avec nos documents d'identité (western union, DHL...)*

Sous peine de nous retrouver sous accusation d'aide au trafic d'êtres humains.

Nous pouvons donc constater qu'au-delà d'une organisation globale de la Plateforme, au sein même des pôles - ici du pôle hébergement - l'organisation est réfléchie dans les moindres détails afin d'assurer une certaine pérennisation au

mouvement. On constate ainsi que les mouvements sociaux, dont la Plateforme, ne sont pas que « pure expressivité ». Kriesi, parle alors des mouvements sociaux comme un espace où se trouve un vaste réseau d'organisations de tout type.

Le rôle clé des réseaux sociaux

Il me semble nécessaire de se pencher sur un autre point concernant l'organisation de la Plateforme citoyenne. Comme nous l'avons vu, que cela soit le pôle hébergement dans sa quotidienneté ou les autres pôles en général, tous utilisent Facebook afin de communiquer. Ils utilisent ce canal pour se transmettre des informations entre eux - notamment à l'aide de codes quand il s'agit d'informations sensibles - se tenir au courant de différents projet du pôle concerné ou de la Plateforme de manière générale. Le fonctionnement de la Plateforme passe obligatoirement par ce réseau social, Facebook. Il me semble dès lors important d'y consacrer quelques lignes.

Au fil des années, internet est devenu un porte-voix pour tout un chacun ce qui a permis d'accroître l'accessibilité de la prise de parole du citoyen. C'est de cette manière qu'est née la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Comme me l'explique Célia, membre du conseil d'administration, Facebook a été un tremplin à leur mouvement.

Les réseaux étaient vraiment de plus en plus présents dans notre vie quotidienne et surtout Facebook qui en 2015 était en plein « BOOM ». On s'est dit en créant le mouvement qu'il était essentiel de passer par-là pour toucher un maximum de monde. Le web c'est comme un porte-voix citoyen et ça nous permet aussi d'entretenir des liens avec des personnes qui ne sont pas forcément de Bruxelles et qui n'auraient pas entendu parler de nos actions hormis dans le journal télévisé, et encore. Tout le monde peut ainsi partager sur le sujet et aider d'une manière ou d'une autre et contribuer ainsi aux différents projets.

Si l'on regarde la théorie des chercheuses américaines, Karen Mossberger³⁸, Caroline Tolbert³⁹ et Ramona McNeal⁴⁰ nous pouvons parler dans le cas de la Plateforme d'une forme de citoyenneté numérique. Dans leur ouvrage : *Digital Citizenship: The internet, society, and Participation (The MIT Press)*, elles définissent ce qu'elles entendent par citoyenneté numérique : « Ability to participate in society online » (2008, p.1). Selon Mossberger, Tolbert et McNeal le citoyen numérique est une personne en mesure d'utiliser les T.I.C. - technologies de l'information et de la communication - pour s'engager dans la société. Ces auteures définissent la citoyenneté numérique comme une pratique sociale à l'origine de la participation dans la société politique. Internet faciliterait *de facto* l'appartenance et la participation des individus à la société. C'est pourquoi, le concept d'engagement ou de participation active, avec le numérique y est central. Quelques années auparavant, dans la même idée, Christophe Gibout parle quant à lui de la place et du rôle que prend internet dans la vie des citoyens. « Le web favoriserait l'avènement d'une citoyenneté renouvelée où les individus, par l'entremise de la machine, deviendraient toujours plus impliqués et participeraient à la mise en place directe de la décision collective » (Gibout, 2000, p.565). L'avantage pointé du doigt par Jean-François Daunais, en 2017, concernant l'utilisation d'internet pour participer à la vie citoyenne est que « Les réseaux socio-numériques offrent cette possibilité d'ouverture pour une place plus importante au citoyen. Celui-ci découvre qu'il n'est plus seul à vouloir manifester sa présence. Sa voix sur Internet fait écho et se multiplie. » (p.6).

³⁸ Karen Mossberger chercheuse et professeure américaine mais aussi directrice de la School of Public Affairs. Ces objets de recherches sont entre autres : les politiques urbaines, la gouvernance locale, l'administration en ligne...

³⁹ Caroline Tolbert chercheuse et professeure de sciences politiques à l'université de l'Iowa ; Ces recherches portent sur divers sujets tel que par exemple : le vote, les élections, l'opinion publique, la représentation...

⁴⁰ Ramona McNeal est professeure associée en sciences politiques à l'université de l'Iowa. Ces recherches sont axées sur les politiques publiques, les gouvernements numériques, la politique de télécommunication, le vote...

Dans le cadre de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, Internet tient une place cruciale dans son organisation. Outre Facebook qui est tant un moyen de communication entre le citoyen et les différents pôles qu'entre les citoyens eux-mêmes, il existe d'autres réseaux sur Internet qui sont utilisés par la Plateforme. Instagram permet ainsi à cette dernière de communiquer avec le citoyen à l'aide de publications de photos et d'images représentant leurs actions, leurs événements extraordinaires, etc. Le site Internet Perle d'accueil est un autre canal utilisé plus spécifiquement pour promouvoir le pôle hébergement. Ce dernier reprend une multitude de témoignages d'hébergeurs. Hormis les divers témoignages qui occupent 90% du site, il fourmille aussi d'informations quant à la manière de devenir accueillant – en renvoyant sur la page Facebook mais aussi en spécifiant le numéro de téléphone de la coordinatrice du pôle afin que les hommes et les femmes ne possédant pas Facebook puissent aussi soutenir cette cause. Les réseaux sociaux et internet ont rendu la quotidienneté plus familière et partageable, « Internet élargit l'espace public. Il ouvre grand les portes d'un univers qui s'était enfermé dans un dialogue entre des journalistes encartés et des professionnels de la politique » (Cardon, 2010, p.10). La Plateforme citoyenne a saisi l'ampleur de ce phénomène et c'est pour cela qu'elle a utilisé cette voie comme principal moyen d'action.

Chapitre 2 : Le mouvement social et son contexte d'émergence

Après avoir expliqué en quoi la Plateforme citoyenne est un mouvement social si l'on se réfère notamment aux théories du sociologue Erik Neveu ou encore de Kriesi, il me semble important de mettre en évidence un autre questionnement, celui lié aux causes du développement de ce mouvement social. Lorsque l'on se questionne sur les raisons de la création de ce mouvement citoyen que représente la Plateforme, on en arrive souvent à des causes associées à la sphère politique. En effet, dans ce contexte-ci, ce sont principalement les actions du politique qui ont favorisé l'émergence du mouvement social. Il est important de préciser que le politique n'est pas le seul facteur entrant en compte dans la création d'un mouvement social mais dans le cadre de mon terrain, les éléments appartenant à la sphère politique étaient fortement présents. C'est pour cette raison que je vais principalement orienter ma recherche sur cet axe. Une seconde nuance peut être apportée à mon propos : le terme de politique ne concerne pas uniquement le territoire national d'un Etat, il recouvre une multitude de sphères d'actions - intra étatique, internationale... Ces différents pôles d'interventions politiques ont influencé la création de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés de diverses façons, c'est principalement ce dont nous allons parler dans ce chapitre.

Les théories des mouvements sociaux, présentent depuis de nombreuses années dans la sphère intellectuelle, sont composées de plusieurs avancées permettant d'expliquer le pourquoi et le comment des mouvements sociaux. Au fil du temps, différents théoriciens se sont penchés sur la question et ont élaboré des théories et ont affinés les théories déjà réalisées précédemment. D'où leurs perceptibles complémentarités. Afin d'éclairer cette monographie, trois perspectives, vont être présentées possédant chacune d'elles une richesse intellectuelle importante. À partir de l'exposition de ces démonstrations théoriques, nous réfléchirons ensemble au cas de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. En quoi le mouvement social, est influencé par son environnement ? L'est-il réellement ? Si oui, quel(s) élément(s) influence(nt) la plateforme dans ses choix d'action ? Nous parlerons dans

un premier temps des structure de mobilisation des ressources (PMR⁴¹) ensuite, des structures d'opportunité politique (SOP). La troisième perspective n'est autre que l'analyse des processus de cadrage. Enfin, nous aborderons le cas de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et nous tenterons de réaliser une analyse de cette dernière au vu de la théorie exposée précédemment.

La perspective de mobilisation des ressources

La perspective de la mobilisation des ressources est une théorie permettant d'expliquer l'émergence d'un mouvement social. C'est une théorie centrale développée dans les années septante, qui ne se pose plus la simple question du « pourquoi une mobilisation sociale a lieu ? » mais ajoute aussi la perspective du « comment elle peut exister ? ». Les tenants de cette théorie ont voulu fournir un canevas permettant la compréhension du « comment » les organisations ciblent et tentent de remettre en cause des normes, des institutions, des pratiques souvent classées dans la catégorie des pratiques dites dominantes. Différents auteurs se sont penchés sur cette question, on peut notamment retenir Oberschall, Freeman ou encore McCarthy et Zald. Selon les partisans de cette théorie, un mouvement social n'est pas spontané, il n'est pas non plus de l'ordre de l'émotionnel, il est organisé et sa structure le caractérise. Enfin, il ne peut pas en découler des actions ou des pensées irrationnelles. En d'autres termes, ils vont réaliser une analyse des mouvements sociaux en s'attardant plus particulièrement à leurs tactiques émergentes, leurs croissances, leurs déclin, leurs dynamiques, etc.

Différents facteurs du développement d'un mouvement social seront alors mis en évidence par les défenseurs de PMR. En effet, selon eux, trois éléments permettent la mobilisation. Premièrement, un support social, composé à la fois des adhérents et des sympathisants au mouvement. Deuxièmement, une variété importante de ressources. Enfin, étant donné leur engagement, certains individus ou groupes d'individus extérieurs au mouvement peuvent influencer sur le succès ou contribuer à l'échec de celui-ci.

⁴¹ PMR = Perspective de Mobilisation des Ressources

De plus, le rôle des organisations va être mis en évidence et le concept d'organisation de mouvements sociaux – SMO – va être développé. C'est en orientant leurs recherches sur les structures des organisations formelles des mouvements qu'ils vont élaborer ce concept. Cette théorie veut qu'il y ait une intégration quasi systématique d'un mouvement aux organisations. Le concept de SMO est défini, selon McCarthey et Zald, comme tel : « Une organisation complexe ou formelle qui identifie ses objectifs en se basant sur les préférences d'un mouvement social ou d'un contre-mouvement et tente de mettre en œuvre ses objectifs » (Golsorkhi & al., 2019, p.81). En d'autres mots, nous pouvons dire que la mobilisation selon cette théorie découle de la façon avec laquelle les organisations de mouvements sociaux utilisent les ressources à leur disposition, mais aussi de leurs stratégies, tactiques...

De multiples critiques ont été réalisées quant à cette théorie de la perspective de la mobilisation des ressources. Trois d'entre-elles sont pertinentes à mon propos. Premièrement, la PMR semble délaisser un ensemble de facteurs qui pourtant sont au centre du mouvement, les facteurs symboliques et humains. Ensuite, la théorie a tendance à restreindre les rapports entre les individus et le mouvement social à un simple calcul coûts/bénéfices. Enfin, la dernière critique se penche, elle, plus spécialement sur l'orientation du mouvement. Selon cette théorie, le mouvement s'oriente exclusivement vers les structures internes du mouvement et ne considère pas l'environnement sociopolitique qui gravite autour de ce dernier.

La deuxième perspective que nous allons aborder maintenant a tenté de pallier ces critiques en étayant de nouveaux éléments permettant de construire une nouvelle théorie.

Les structures d'opportunité politique

La théorie des structures d'opportunité politique - SOP - a été développée à la suite des PMR afin de répondre à certains manquements dans le développement de cette théorisation. La volonté des théoriciens des SOP est d'investiguer plus longuement et d'approfondir la théorie sur le contexte d'émergence d'un

mouvement social. Contrairement au PMR qui comme nous venons de la voir, axe son analyse principalement sur les paramètres internes à l'organisation et sur sa mobilisation des ressources, les SOP vont élargir leur champ d'étude en développant une analyse plus complète comprenant des dimensions plus globales et intégrant la dimension politique au débat. Cette opération a pour but premier d'étudier en quoi le contexte politique - les institutions et la structuration du champ institutionnel - dans lequel évolue chaque citoyen et par conséquent chaque acteur d'un mouvement, peut influencer l'évolution des mouvements sociaux. C'est à la fin du 20^{ème} siècle que différents théoriciens se sont penchés sur cette question, on peut notamment y retrouver P. Elsing, D. McAdam, C. Tilly, S. Tarrow...

Nous pourrions définir les structures d'opportunité politique comme étant l'architecture du jeu dans laquelle se développe un mouvement social. De par cette définition, deux cas existent. Premièrement, les SOP sont considérées comme « ouvertes », c'est-à-dire que les structures sont « favorables » aux revendications. Augmentant ainsi les chances de succès d'un mouvement social, les acteurs engagés auraient plus facilement accès aux autorités politiques – intervention financière du gouvernement, participation aux décisions politiques... À l'inverse, le deuxième cas suppose que les structures soient « défavorables » aux revendications du mouvement à partir du moment où les SOP sont dites « fermées » ; ce qui peut entraîner la disparition des mouvements sociaux ou leur radicalisation par le biais de la violence et ce, à partir du moment où la politique modérée ne fonctionne guère. Les acteurs engagés évaluent donc continuellement le degré d'ouverture et d'accessibilité des structures d'opportunité politique afin d'assurer la pérennité de leur mouvement. Afin de détailler les composantes de ces structures d'opportunité politique, nous allons prendre la typologie effectuée par S. Tarrow fin des années nonantes, typologie qui distingue quatre grands types d'opportunités (Tarrow, 1996).

➤ Le degré d'ouverture du système politique

Cette caractéristique met en évidence la capacité des dirigeants politiques à intégrer de nouvelles réclamations au sein de l'agenda.

➤ La stabilité des alliances politiques

Au plus la stabilité des alliances politiques est élevée, au moins les mouvements sociaux ont de marges de manœuvre. En effet, l'instabilité politique peut être mesurée dans les démocraties par l'instabilité électorale – exemple parmi d'autres. Cette dernière rend possible des coalitions, ce qui par conséquent, invite les contestataires à influencer les marges des partis. Il en va de même pour les élites qui cherchent continuellement le soutien des groupes marginaux.

➤ Le degré de cohésion entre les élites

Dans le même sens que la stabilité des alliances politiques, plus le degré de cohésion entre les élites est élevé, moins les mouvements sociaux ont de créneaux. Si conflit il y a entre élites, les contestataires vont sauter sur l'occasion pour se lancer dans l'action collective en tentant de rattacher une partie de l'élite à leurs opinions et actions.

➤ Les alliés d'influences

Enfin, la quatrième caractéristique des SOP concerne les alliés d'influences. Cette catégorie regroupe toute personne qui va négocier au nom du mouvement, qui va témoigner en sa faveur, etc.

D'autres auteurs, ont ajouté d'autres dimensions à cette typologie. Je vais dans le cas présent simplement en citer quelques-unes afin d'avoir une vue d'ensemble de ce que recouvre les théories sur les SOP. Premièrement, Katzenstein ajoute l'idée des opportunités relevant du domaine du droit (loi et orientation adoptées par le système judiciaire). Ensuite, McAdam va, de son côté, insister sur les stratégies développées par l'Etat quant aux actions en lien avec les mouvements sociaux – par exemple les moyens de répression. Gamson et Meyer (1996) vont encore plus loin dans leur réflexion en incluant une dimension culturelle à la typologie initiale des SOP. Selon eux, les opportunités sont constituées à la fois d'une dimension institutionnelle et d'une dimension culturelle dans laquelle ils incluent des éléments comme la légitimité, la conscience de classe, le climat, etc. Cette dernière a fait

l'objet d'une multitude de critiques, la première n'est autre que la crainte de la dilution du concept des structures d'opportunité politique en axant sur l'environnement général des mouvements sociaux. Pour ces derniers, les opportunités ont un impact sur la mobilisation si et seulement si les acteurs ont conscience de cette dernière. On parle dès lors d'une saisie cognitive. Selon MacAdam, Tarrow et Tilly, seule la visibilité et la reconnaissance en tant que telles des opportunités permettront par la suite d'amener à de la mobilisation. Toujours dans cet esprit, plusieurs auteurs dont Tarrow, se sont questionnés sur l'internationalisation du contexte des opportunités politiques. Ils sont ainsi arrivés à démontrer que le recours au niveau transnational est un moyen tactique de faire réagir les acteurs nationaux. En d'autres termes, l'utilisation de l'internationalisation du contexte des opportunités politiques n'a pas pour unique but d'atteindre l'espace transnational mais aussi et surtout le niveau national.

Une critique majeure réalisée à propos de cette théorie concerne le bond entre la théorie de PMR et celle des SOP. Certaines critiques se sont centrées sur les conséquences de ce bond entre micro et macro-analyse des mouvements sociaux. Koopmans invite dès lors à faire le lien entre la structure et l'action. Selon lui, il faut impérativement réaliser un lien entre la théorie des opportunités politiques et ce qu'il nomme les cadres, c'est-à-dire, des outils permettant la compréhension cognitive des mobilisations dont nous avons brièvement parlé ci-dessus. C'est à la suite de cela, dès la fin du 20^{ème} siècle, que différents auteurs se sont intéressés à cette idée de cadres. Les processus de cadrage feront l'objet de notre troisième perspective nous permettant ainsi d'analyser le contexte d'émergence d'un mouvement social.

Les processus de cadrage

Les processus de cadrage sont le dernier élément théorique que je voudrais exposer dans ce chapitre. À la suite des deux autres notions développées précédemment - PMR et SOP - Robert D. Benford et D.A. Snow se sont intéressés en 1987 à un nouvel aspect dans l'analyse des mouvements sociaux, l'angle cognitif. L'analyse de ce qu'ils nomment « les cadres » est issue de la révolution cognitive en psychologie sociale et plus précisément du travail de Goffman. En effet, c'est le sociologue et linguiste Ervin Goffman qui a développé le terme de « cadre » pour la première fois au début des années nonante. Selon lui, les cadres sont des schèmes d'interprétations permettant aux individus de localiser, percevoir, d'identifier, et d'étiqueter des situations au cours de leur vie et dans le monde qui les entoure. Ce concept de cadre a donc été emprunté par les théoriciens des mouvements sociaux afin de se questionner sur les raisons du sens des actions collectives. C'est pour cela qu'ils se sont penchés sur les éléments cognitifs et normatifs permettant d'analyser ces dernières sur un autre plan que la simple question des ressources, des conditions matérielles de la protestation et la question des influences des structures politiques. Selon ces auteurs, le travail de cadrage s'apparente à un travail d'assignation de signification et de construction de sens pour les adhérents, comme pour l'environnement du mouvement. C'est notamment par le biais des cadrages que s'effectuent la mobilisation des ressources et l'influence des structures politiques en lien avec le mouvement.

Quelques années plus tard, en 2001, dans son article *analyse de cadres et mouvements sociaux*, David Snow redonne une définition de ce qu'il entend par « cadre ». Un cadre aligne plusieurs schèmes d'interprétation. « Les schèmes sont définis comme des “structures de savoir” qui consistent en majeure partie en attentes apprises et acquises à propos d'objets par rapport auxquels on s'oriente. » (Snow, 2001, p.9). Il est important de souligner qu'un cadre et un schème ne sont pas synonymes, ils interagissent dans le cours d'une interaction entre au moins deux parties mais les schèmes « sont en relation de détermination mutuelle avec les cadres, ces derniers produisant une réponse interprétative plus ample et une

définition plus large de “ce qui se passe “ » (Snow, 2001, p.10). En d’autres termes une fois institué, un cadre aligne plusieurs schèmes d’interprétation ce qui constitue une voie d’interprétation du monde qui nous entoure. Ce dernier permettant de comprendre et d’organiser la réalité et de donner du sens à sa complexité. Les théoriciens constatent dès lors que certaines mobilisations ajustent leurs cadres via par exemple des efforts stratégiques afin de correspondre au mieux aux cadres de ses adhérents potentiels. D. Snow fait donc le constat que le travail de cadrage est réellement un travail de signification et de construction de sens. Ce qui induit que ce dernier est donc un phénomène actif et processuel de construction de la réalité.

La Plateforme : entre mobilisation des ressources, influence des structures politiques et compréhension cognitive de la mobilisation.

Lorsque l'on analyse le mouvement social dont il est question dans cette monographie - la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés de Bruxelles -, nous pouvons constater la présence de ces trois théories au sein d'un même mouvement. En effet, dans le préambule de ce chapitre, je commentais en disant que j'allais exposer trois théories permettant d'expliquer le contexte d'émergence de mouvements sociaux et que ces dernières avaient tendance à être développées dans la littérature comme étant opposées. J'avais tout de même émis une réserve quant à leur corrélation et l'idée d'une continuité entre ces théories. En effet, on peut constater que la PMR, les SOP et les structures de cadres sont des théories se complétant les unes aux autres au fil des années. C'est pour cela que dans le cadre de la Plateforme, nous allons principalement parler des structures de cadres qui sous-entendent ainsi la notion de mobilisation des ressources et d'influence des structures politiques. Dans ce chapitre, il me semblait important de vous expliquer ces différentes perspectives permettant de faire un lien entre le contexte d'émergence d'un mouvement et ce dernier. Nous allons dès à présent, regarder ce qu'il en est concrètement du cas de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.

Premièrement, on retrouve des caractéristiques similaires entre *BxlRefugees* et la perspective de la mobilisation des ressources. Lorsque l'on regarde la Plateforme dans son ensemble, elle n'est en aucun cas un mouvement que l'on pourrait qualifier de « non réfléchi, organisé à la va-vite ». Effectivement, elle se démarque, dans un premier temps, par son niveau de structure et d'organisation. De plus, elle remplit les trois éléments permettant la mobilisation, mis en évidence par les tenants de PMR : le support social, la variété de ressources et l'influence possible des externalités. Le support social désigne dans le cas présent les adhérents au mouvement via notamment les différents groupes Facebook, les différents bénévoles - effectifs / adhérents - etc. La variété de ressources quant à elle, regroupe les multiples réseaux constitués par *BxlRefugees* permettant l'hébergement d'urgence, la création de la P.U., le partage de nourriture entre les

hébergeurs, le ravitaillement des stocks du Hub Humanitaire, et beaucoup d'autres... Le dernier élément contribuant à la mobilisation selon les théoriciens est cette possibilité d'être impacté - de manière positive ou négative - par certains individus ou groupes d'individus extérieurs au mouvement. La Plateforme ne faisant pas l'unanimité vu les convictions qu'elle défend, connaît bel et bien des personnes souhaitant voir la cessation de ses activités. Ces derniers pouvant ainsi leur mettre des bâtons dans les roues. On peut y trouver par exemple, les hommes et les femmes encourageant les comportements anti-migration / anti-accueil, mais aussi les politiques prônant également ces idées se trouvant aux antipodes de celles défendues par la Plateforme. À l'inverse, certains comportements contribuent au succès de ce mouvement tels que la remise de prix récompensant les actions menées par la Plateforme.

La seconde perspective développée dans ce chapitre peut aussi, quant à elle, être rattachée au mouvement citoyen que représente la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. La théorie des structures d'opportunité politique se veut plus regardante sur le contexte d'émergence des mouvements sociaux en y incluant notamment un volet politique et étudie dès lors l'influence de ce dernier dans le développement et la création d'un mouvement. Que cela soit P. Elsing, S. Tarrow, C. Tilly ou D. McAdam, les théoriciens des SOP ont mis en évidence cette idée d'ouverture et d'accessibilité des structures d'opportunité politique que nous avons développé dans le présent chapitre. Lorsque l'on reprend la typologie des opportunités effectuées par S. Tarrow en 1996, nous pouvons réaliser certaine corrélation avec *BxlRefugees*.

Premièrement, nous pouvons constater en Belgique un certain degré d'ouverture du système politique. En d'autres termes, même si les résultats ne sont pas ceux attendus par les adhérents aux mouvements, nous ne pouvons pas nier que les dirigeants politiques intègrent les réclamations concernant la politique de l'accueil en Belgique à l'agenda. La deuxième composante de la typologie de Tarrow concerne la stabilité des alliances politiques. La Belgique connue pour son système politique complexe donnant lieu à de nombreuses coalitions est par conséquent

sujette à l'influence de contestataires. Le degré de cohésion entre les élites, troisième élément de la typologie, met en évidence les conséquences liées à la proximité entre les élites. En Belgique, nous pouvons constater qu'une certaine cohésion existe au même titre qu'au sein du système politique, les divergences d'opinions sont-elles bel et bien présentes. Enfin la dernière caractéristiques regroupe les alliés d'influences, c'est-à-dire toute personne qui va négocier au nom du mouvement, qui va témoigner en sa faveur... Dans le cas de *BxlRefugees*, nous pouvons dès lors mettre en évidence les 54 000 personnes qui ont exprimés leur adhésion au mouvement en y accordant une mention « j'aime » sur Facebook mais aussi les personnalités publiques qui témoignent en faveur du mouvement. La mise en exergue du contexte politique belge dans lequel émane et se développe la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés nous permet de conclure ce lien entre SOP et *BxlRefugees*.

La dernière perspective développée dans ce chapitre est plus globale et regroupe d'une certaine manière les deux autres. De fait, elle s'intéresse à un élément incluant à la fois la question des ressources et des conditions matérielles de la protestation, et la question des influences des structures d'opportunités politiques. Les processus de cadrage sont selon Snow un alignement de schèmes d'interprétation c'est-à-dire un travail d'assignation de signification et de construction de sens pour les adhérents et pour l'environnement du mouvement. Jusqu'à présent, nous avons vu que la Plateforme citoyenne regroupait des caractéristiques propres à la théorie des PMR mais aussi des SOP. En ce qui concerne les processus de cadrage, *BxlRefugees* veille, lors de chaque communication, à donner un sens aux actions qu'elle entreprend et se penche par-là même sur des éléments cognitifs et normatifs.

Conclusion

À travers cette monographie, j'ai tenté de comprendre l'activité présente depuis maintenant quatre ans au parc Maximilien à Bruxelles. Je me suis concentrée plus particulièrement sur une organisation citoyenne du nom de Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et c'est par le biais du pôle hébergement de cette Plateforme que je me suis immiscée dans ce mouvement. Durant mes six mois de terrain, j'ai pu constater l'ampleur de ce dernier. En effet, moi qui comptais initialement m'intéresser aux migrations, aux parcours des migrants qui transitaient par le parc, je me suis rendue compte que j'avais sous-estimé cet élément, ce dernier était tout aussi important. De ce fait, c'est après avoir observé les faits et gestes des bénévoles du pôle hébergement, après avoir constaté l'immense organisation qui se trouvait derrière ce dernier, que j'ai voulu en savoir davantage sur le reste du mouvement.

Cette monographie m'a donc permis de retracer l'organisation générale de *Bxlrefugees* et de mettre en évidence la complexité de cette dernière : les ruses, les différents pôles d'actions, la structure qui maintient tout ceci en place, etc. À la suite de ces explications, j'ai pu me pencher sur une question qui me taraudait depuis le début. Sommes-nous en présence d'un mouvement social ?

C'est pourquoi, la troisième partie de cette monographie s'intéresse plus particulièrement à cette thématique. Grâce aux avancées théoriques du sociologue Erik Neveu, nous avons pu avancer le fait que la Plateforme citoyenne corresponde bien au canevas d'un mouvement social ; nous sommes clairement en présence d'une dimension collective et d'une logique de revendications. Par la suite, cette définition a été étayée par d'autres auteurs tels que Goodwin ou encore Jasper. Enfin la théorie du sociologue suisse Kriesi a conduit à éclaircir l'organisation des mouvements sociaux en classant les différentes composantes sur deux axes. Nous avons vu que le premier axe concerne le degré de participation - d'implication - des adhérents. Tandis que le second axe regroupe l'orientation du mouvement. Avec aux extrémités du pôle, d'un côté le mouvement qui s'oriente vers les autorités

publiques ou privées. De l'autre côté, le mouvement peut s'orienter vers les adhérents, les membres du groupe. Cette théorie, a permis d'insérer le mouvement citoyen de soutien aux réfugiés dans une des composantes développées par Kriesi, la mobilisation politique. C'est-à-dire orienté vers les autorités et avec une participation directe des adhérents. Comme expliqué dans les statuts de l'ASBL, la Plateforme ne veut pas se substituer au rôle de l'État mais espère créer des synergies entre elle et des organisations déjà actives sur le terrain. Elle veut contribuer à dénoncer ses manquements, rappeler ses responsabilités et ainsi encourager les institutions et organisations à agir selon leur domaine de compétences. Nous pouvons donc conclure que le mouvement social constitué par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés fait partie de ce que Kriesi nomme la mobilisation politique.

Pour clore le chapitre traitant du fonctionnement du mouvement social, nous avons réalisé un rapprochement entre la Plateforme citoyenne et la notion de citoyenneté numérique a pu être réalisé. En effet, comme expliqué à de multiples reprises, l'utilisation des réseaux sociaux – dont majoritairement Facebook – est un facteur élémentaire à l'organisation du mouvement. Mossberger, Tolbert et McNeal définissent cette forme de citoyenneté avec cette formule brève « Ability to participate in society online » (2008, p.1). La Plateforme remplit bel et bien les critères la caractérisant. Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées comme moyen pour s'engager dans la société et plus particulièrement dans ce mouvement. On peut parler d'une pratique sociale qui finalement, fonde la société politique. Par la suite, c'est au travers des auteurs C. Gibout et J.F. Daunais que le rôle d'internet mais aussi ses avantages dans la vie ont pu être mis en évidence.

In fine, pour achever cette troisième partie, il était essentiel selon moi d'aborder les contextes qui pouvaient favoriser ou non le développement d'un mouvement social. Pour cela, un second chapitre intitulé « mouvement social et son contexte d'émergence » y est consacré. À travers ce chapitre, trois perspectives - se complétant les unes aux autres au fil des années – sont présentées : la structure de

mobilisation des ressources, la structure d'opportunité politique et enfin l'analyse des processus de cadrage. Afin de qualifier le type de perspective que nous trouvons principalement dans la Plateforme de soutien aux réfugiés, nous avons dans un premier temps étayé chacune d'entre elles. Pour finalement définir les structures de cadres comme étant celle correspondant au mieux à la Plateforme car elle sous-entend la notion de mobilisation des ressources et d'influence des structures politiques.

Bien évidemment les réseaux sociaux, internet et le numérique en général sont des outils à double tranchant. Des dérives peuvent vite arriver et mener à des comportements extrémistes ou anarchiques. Dans le cas de mon terrain et des migrations en général, ces réseaux de communication sont souvent utilisés afin de transmettre des messages de haine, dit anti-accueil, anti-migration, proclamant des discours xénophobes, racistes entraînant prosélytisme religieux et/ou philosophique dit extrémiste... À l'inverse, dans le cas qui nous a occupé tout au long de cette monographie, le numérique et essentiellement les réseaux sociaux sont utilisés par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés à des fins positives, l'accueil de migrants. Nous avons vu tout au long de cette recherche que ce mouvement social, citoyen, n'est pas une simple affaire de quelque centaines de personnes, en effet plus de 54 000 personnes expriment leur adhésion au mouvement en y accordant une mention « j'aime ». Et rappelons-le, 44 034 personnes sont membres du groupe Facebook relié au pôle hébergement. Le mouvement est donc considérable et mobilise une partie notoire de la population belge. À l'heure où la vague extrémiste se déploie de jour en jour en Europe et plus particulièrement dans notre pays, certaines contrées résistent encore et toujours à la vague brune... La fierté n'en est que plus grande !

Annexe 1 : Procédure d'asile

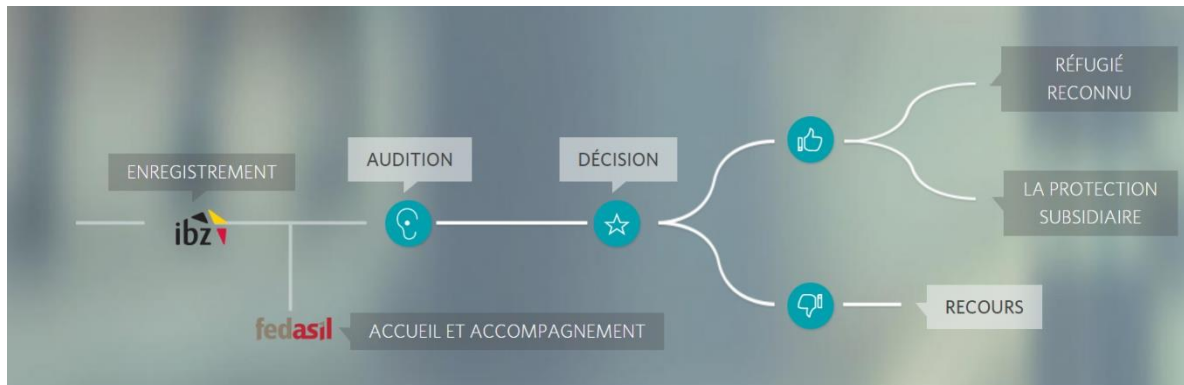


Fig. 12 CGRA. 2019. *Bénéficiaire de la protection subsidiaire*. En ligne <https://www.cgra.be/fr/asile/beneficiaire-de-la-protection-subsidiaire>, consulté le 26 mai 2019.

Annexe 2 : Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants en Belgique en 2008.

Flux migratoires d'étrangers	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Milliers
Définition nationale					1997-2002	2003-2008	2008
Pour 1 000 habitants							
Entrées	5.2	5.6	8.8	..	5.7	..	..
Sorties	3.3	3.5	2.6	..	3.3	..	..
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Distribution (%)		10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers 		
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	2007	2008	2007	2008			
Travail	2.5	3.4	6.3	7.8			
Famille (y compris la famille accompagnante)	12.3	14.3	30.5	32.7			
Humanitaire	1.8	2.1	4.6	4.9			
Libre circulation	23.7	24.0	58.7	54.8			
Autres	0.0	..	0.0	..			
Total	40.3	43.9	100.0	100.0			
Migrations temporaires	2000	2007	2008	Moyenne 2003-2008			
Milliers							
Étudiants	..	..	..	..			
Stagiaires	..	..	..	..			
Vicariats actifs	..	..	..	..			
Travailleurs saisonniers	..	16.5	19.9	8.1			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	..	13.5	14.3	6.7			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Niveau 2008
Pour 1 000 habitants	1.1	4.2	1.0	1.1	2.5	1.3	12 252
Composantes de la croissance de la population	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Milliers 2008
Pour 1 000 habitants					1997-2002	2003-2008	
Total	3.8	2.4	..	..	3.0	..	..
Accroissement naturel	1.0	1.0	1.9	..	0.9	..	..
Solde migratoire	2.7	2.5	..	..	2.8	..	..
Effectifs de migrants	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Milliers 2008
Croissance annuelle en %					1997-2002	2003-2008	
Personnes nées à l'étranger	..	10.3	13.0	..	..	12.1	..
Population étrangère	9.0	8.4	8.1	..	8.5	8.6	..
Naturalisations	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Niveau 2008
En % de la population étrangère	2.9	7.2	5.7	..	5.0	..	45 204
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2007	2008	Moyenne		
1997-2002	2003-2008						
Emploi/population (%)							
Hommes nés dans le pays de résidence	67.8	70.8	69.7	69.1	68.9	69.1	
Hommes nés à l'étranger	59.0	62.2	60.9	63.3	60.8	60.6	
Femmes nées dans le pays de résidence	46.9	53.8	57.2	57.8	51.5	55.9	
Femmes nées à l'étranger	31.8	37.3	41.5	43.0	36.1	40.4	
Taux de chômage (% de la population active)							
Hommes nés dans le pays de résidence	6.3	4.2	5.6	5.5	5.5	5.9	
Hommes nés à l'étranger	16.8	14.7	15.8	15.3	15.6	15.9	
Femmes nées dans le pays de résidence	11.2	7.4	7.5	6.8	8.5	7.5	
Femmes nées à l'étranger	23.9	17.5	17.2	15.7	18.2	17.2	
Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2007	2008	Moyenne		Niveau 2008
Croissance annuelle en %					1997-2002	2003-2008	
PIB réel	2.4	3.7	2.9	1.0	2.5	2.1	
PIB/tête (niveau en dollars EU)	2.2	3.4	2.2	0.2	2.2	1.5	30 567
Emploi (niveau en milliers)	0.7	2.0	1.6	1.9	1.2	1.2	4 538
Pourcentage de la population active							
Chômage	9.7	6.9	7.5	7.0	8.0	8.0	

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/887406474010>

Fig. 13 OCDE. (2010). *Perspectives des migrations internationales 2010*. SPOEM. P.217. En ligne https://books.google.be/books?id=qqFVRmEE5IC&pg=PA216&dq=migration+en+belgique+ocde+2010&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwigilTaj4jeAhVD_qQKHTbVD_YQ6AEIKDAA#v=onepage&q&f=false

Annexe 3 : Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants en Belgique en 2012.



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933160842>

Fig. 14 OCDE. (2014). *Perspectives des migrations internationales 2014*. SOPEM. P.275. En ligne <https://books.google.be/books?id=pHekBQAAQBAJ&pg=PA274&dq=migration+en+belgique+2014+OECD&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewiBudKriMXfahWCIaKHfZXB10Q6AEIKTAA#v=onepage&q&f=false>

Annexe 4 : Charte du bénévole



Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés ASBL

Rue Léon Théodor 85,

1090 Jette

<u>CHARTRE DU BENEVOLE</u>

Introduction :

Tout bénévole accueilli et intégré dans l'association « L'ASBL Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés » se voit remettre la présente charte.

Elle définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association et les bénévoles.

Veuillez lire attentivement celle-ci, la signer et parapher chaque page, et la remettre au coordinateur du service dans lequel vous officierez lors de votre premier jour de bénévolat ainsi qu'une copie recto-verso de votre document d'identité.

Chaque Coordinateur a la possibilité d'ajouter à la présente charte une annexe spécifique à son pôle.

Membre bénévole adhérent/effectif :

Au terme de sa période d'essai, chaque bénévole aura la possibilité de devenir membre adhérent en payant sa cotisation annuelle : 10€. (Il est possible de demander un tarif social de 5€. Cette demande devra être faite au CA.)

La cotisation est à payer sur le compte de la Plateforme :

BE 04 5230 8077 7231 – BIC : TRIOBEBB.

Le non-paiement de la cotisation entraînera l'annulation de la candidature pour devenir membre adhérent.

Le membre bénévole adhérent pourra participer aux assemblées générales et prendre part aux activités extraordinaires de la Plateforme (sorties, événements, rencontres, débats, vente de goodies, sensibilisation, manifestations etc.)

Le membre bénévole adhérent se distingue du membre bénévole effectif par son impossibilité à voter lors des assemblées générales.

Les membres bénévoles adhérents pourront devenir membres bénévoles effectifs par leur implication régulière durant plus de 6 mois dans les activités de la plateforme et après soumission de leur candidature à la Coordination qui décidera ou non de l'approuver au 2/3 des voix. Si la candidature pour devenir membre effectif est approuvée par la Coordination, le candidat devra être élu par un vote des 2/3 des membres du Conseil d'Administration.

I) Rappel des missions et des finalités de l'association :

La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés veut construire une solidarité concrète avec tous les migrants.

Elle dénonce et veut combattre les politiques migratoires belges et européennes actuelles et rappelle que le droit de vivre dans la dignité appartient à tous.

Pour plus de détails voir Règlement d'Ordre Intérieur.

II) La place des bénévoles dans l'activité de l'association :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet associatif, le rôle et les missions des bénévoles sont plus particulièrement les suivantes :

Aide et soutien au sein des pôles qui leur auront été attribués ou qu'ils/elles auront choisi de rejoindre :

- a) À l'Accueil : accueil des bénéficiaires, encadrement des bénéficiaires, préparation locaux, accueil des visiteurs, donateurs, etc. Contacts et collaboration étroite avec les différents coordinateurs des pôles et explications à destination des bénéficiaires

- b) À la distribution des vêtements, kits hygiène et divers : réception des dons, tri, rangement et distribution etc.
- c) À l'école Maximilien : encadrement des enfants, respect des consignes très strictes des coordinatrices du pôle
- d) À l'école adultes (cours de langues) et Cybermax : dispenser les cours de langues et d'informatique à destination des bénéficiaires. Organiser et/ou participer aux activités culturelles ou de sensibilisation.
- e) À l'accompagnement social et administratif : de l'accueil du primo arrivant, à la préparation des dossiers de demandes d'asile en passant par le suivi administratif, les bénévoles du pôle accompagnent les bénéficiaires dès leur arrivée et jusqu'à leur intégration sociale, administrative et professionnelle
- f) Espace-femmes : encadrer et organiser les activités diverses de l'espace. Respect des consignes très strictes des coordinatrices du pôle
- g) Au pôle communication : organisation d'événements, contacts presse, développement des outils de communication, graphisme, web, informatique etc.
- h) Pôle RH : recrutement et gestion des bénévoles
- i) À l'hébergement : coordination, dispatch, entretien relations familles, etc.

ATTENTION, La plateforme ayant pour principe de rebondir sur l'actualité, de s'adapter aux réalités du terrain, mais également d'être un espace de rencontre où se retrouvent toute volonté de soutenir les migrants ou exilés, d'autres pôles peuvent toujours naître et être rejoints par les bénévoles.

Des missions plus spécifiques d'aide au bon fonctionnement de l'association sont également proposées selon les compétences et les envies de chacun, en accord avec les différents coordinateurs.

III) Les droits des bénévoles :

La Plateforme s'engage à l'égard de ses bénévoles à :

- les informer sur les finalités de l'association, le contenu du projet associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités ;
- faciliter les rencontres avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés et les bénéficiaires ;
- les accueillir et les considérer comme des collaborateurs/trices à part entière,
- leur confier des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité ;
- définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole ;
- assurer leur intégration et leur formation grâce au tutorat et/ou à l'attribution d'une personne référente ;
- si souhaité, organiser des points réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêts et les compétences développées dans le cadre de l'expérience bénévole ;

Le bénévole a la possibilité de prendre une assurance personnelle le couvrant durant ses activités à La Plateforme.

La Plateforme (le coordinateur avec l'aval du conseil d'administration) conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole et à l'en informer le plus rapidement possible en cas de non-respect flagrant des valeurs de l'association, de la déontologie liée aux activités des pôles, du matériel mis à disposition ou de toute personne tant au sein de l'équipe qu'au sein des bénéficiaires.

IV) Les devoirs des bénévoles :

L'activité bénévole est librement choisie, néanmoins, ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité de tous.

Ainsi, le bénévole s'engage à :

- adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association ;
- se conformer à ses objectifs ;
- respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur ;
- assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement et après une période d'essai (définie dans le pôle et avec le coordinateur) ;
- exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun ;
- considérer que le bénéficiaire est au centre de l'activité de l'association, donc à être à son écoute ;
- collaborer avec les autres acteurs de l'association : dirigeants, salariés et autres bénévoles.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration en envoyant un courrier ou un courriel à leur coordinateur. Et s'engagent à en informer La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés le plus rapidement possible.

Je (Nom et prénom en toutes lettres), soussigné(e)

.....

..., déclare avoir lu et approuvé la présente charte du bénévolat.

Mention 'Lu et Approuvé' + photocopie recto-verso du document d'identité :

Date

Signature (+ paraphe sur chaque page)

Date d'entrée en service	Date de fin de service
--------------------------	------------------------

Identité	
Nom :	Prénom :
Adresse email :	N° GSM
Nationalité	Langue usuelle : FR - NL - EN - Arabe : ...
Date de Naissance	Lieu de naissance
Etat civil : célibat, mariage, cohabitation légale, divorce, veuvage	
N° de Registre National (verso de la Carte d'identité)	Genre : Masc. - Fém.

Adresse Postale :	
Rue :	N°
Code Postal :	Région / Pays

Activité Bénévole :	
Fonction :	
Pôle d'activité :	
Autre :	

Personne à contacter en cas d'urgence	
Nom :	Lien (conjugal, de filiation, d'amitié)
N° de téléphone :	

Annexe 5 : Capture d'écran d'un sondage réalisé le 5 juin 2018

 a créé un sondage.
 Modérateur · 5 juin 2018

Mardi 5 juin
 !! Sondage HEBERGEMENT du jour !!

0000000000000000

Remplir le sondage ci-dessous ET le formulaire du jour en suivant ce lien :
<https://goo.gl/forms/mT6a8gDHAEyfrJJS2>

Comme d'habitude, 3 options sont proposées dans le formulaire :

1) 🚗 HEBERGEUR/HEBERGEUSE 🚗
 Cocher l'option qui vous correspond dans le sondage ci-dessous ET remplir le formulaire le plus tôt possible via ce lien :
<https://goo.gl/forms/mT6a8gDHAEyfrJJS2>

2) 🚗 CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE 🚗
 Vous pouvez faire chauffeur-euse ce soir : merci de cocher la case qui vous correspond dans le sondage ci-dessous et de vous arranger avec les personnes sans voiture via les commentaires ci-dessous (contacter directement les hébergeurs par MP).

3) 🚗 CONTINUE D'HEBERGEMENT (ou relais) 🚗
 Vous avez déjà hébergé hier et vos invité.e.s restent chez vous sans revenir à la gare (ou reviennent par leurs propres moyens).
 Vous prenez le relais d'un/une autre hébergeur/euse en récupérant ses invité.e.s sans passer par le parc.
 Merci de cocher la case qui vous correspond dans le sondage ci-dessous ET de remplir le formulaire via ce lien :
<https://goo.gl/forms/mT6a8gDHAEyfrJJS2>

Merci à toutes !

☐ Continuité / relais. Mes invités restent et ne retournent pas au parc (ou reviennent pas leurs propres moyens) (+remplir le formulaire!)	   +5
☐ J'héberge, j'ai trouvé un/une chauffeur/euse et j'ai rempli le formulaire.	  +5
☐ J'héberge, j'ai rempli le formulaire et je viens sur place ce soir au parc.	  +1
☐ Je suis taxitoyen.ne sur BXL	 
☐ Je suis taxitoyen.ne vers le BW et E411	 
☐ J'héberge et je cherche un/une chauffeur/euse (+ remplir le formulaire !!)	 
☐ Je suis taxitoyen.ne vers le BW et E19	
☐ Je suis taxitoyen.ne vers le BW et E40	

Fig. 15 Facebook. (2018). Hébergement plateforme citoyenne. En ligne <https://www.facebook.com/groups/hebergementplateformecitoyenne/>, consulté le 26 mai 2019.

Bibliographie

- Agence des Nations Unies pour les réfugiés. (2015). *HCR : le nombre des réfugiés syriens dépasse quatre millions pour la première fois*. En ligne <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/559e2ca6c/hcr-nombre-refugies-syriens-depasse-millions-premiere-fois.html>
- Augé, M. (1992). *Non – lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : édition du Seuil.
- Benford, R.D. & Snow, D.A. (2000). Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26. 611-639.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie internet, Promesses et limites*. Seuil & la Républiques des idées, 102p.
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2012). *Bilan statistique d’asile 2012*. En ligne <https://www.cgra.be/fr/actualite/bilan-statistiques-dasile-2012>
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2014). *Statistique d’asile, rapport mensuel*. En ligne https://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_asile_decembre_2014_externe.pdf
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2019). Bénéficiaire de la protection subsidiaire. En ligne <https://www.cgra.be/fr/asile/beneficiaire-de-la-protection-subsidiaire>
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2017). *Statistiques d’asile – bilan 2016*. En ligne <https://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2016>
- Croix Rouge. (2019). *Quelle est la différence entre un réfugié et un migrant ?* En ligne <https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/interventions-en->

[cours/crise-en-syrie-et-crise-des-refugies/quelle-est-la-difference-entre-un-refugie-et-un-migrant](#)

- Daunais, J.F. (2017). *La participation citoyenne par une mobilisation à travers les réseaux socionumériques à l'échelle municipale*. Mémoire de licence en communication, Université Du Québec, Montréal.
- European University Institute. (2019). Hanspeter Kriesi. En ligne <https://www.eui.eu/DepartmentsAndCentres/PoliticalAndSocialSciences/People/Professors/Kriesi>
- Gibout, C. (2000). *Internet : de la citoyenneté retrouvée à la citoyenneté confisquée*. In C. FIEVET (dir.), *Invention et réinvention de la citoyenneté*, Actes du colloque international de Pau, Université de Pau et des pays de l'Adour, 9-11 décembre 1998, Pau, Éditions Joëlle Sampy.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience* (I. Joseph & M. Dartevelle, Trad.). Paris : Les éditions de minuit.
- Goffman, E. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience*. Northeastern University Press.
- Golsorkhi, D.; Bergeron, H.; Castel, P.; Durand, R. & Leca, B. (2011). Mouvement sociaux, organisations et stratégies. In *Revue française de gestion* n°217 (pp.79-91). Doi : 10.3166/FRG.217.79-91
- Goodwin, J. & Jasper J.M. (2009). *The social movements reader: cases and concepts* (2è éd.). Oxford: Blackwell Publishing
- Greffet, F. & Wojcik, S. (2014). La citoyenneté numérique: Perspectives de recherche. *Réseaux*, 184-185(2), 125-159. doi:10.3917/res.184.0125.
- Hiernaux, M.B. (2016). L'attitude de la Belgique face à l'arrivée de réfugiés, un accueil approprié ? In *Newsletter mars 2016 association pour le droit des étrangers* n°118 (pp.2-4). En ligne <http://www.adde.be/publications/newsletter-juridique>

- Kriesi, H. (1993). Political mobilization and social change: the Dutch case in comparative perspective. Aldershot: Avebury.
- Kriesi, H. (1994). *Les démocraties occidentale, une approche comparée*. Paris : Economica.
- Mathieu, L. (2002). Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de science politique*, vol. 52(1), 75-100. doi:10.3917/rfsp.521.0075.
- McAdam, D. & Scott, W.R. (2005). Organisations and movements. *Social Movements and organisation theory*. New York: Cambridge University Press, pp.4-40.
- Mossberger, K. ; Tolbert, C. & MacNeal, R. (2008). *Digital Citizenship: The internet, society, and Participation*. Cambridge: The MIT Press.
- Myria. (2016). Protection internationale et apatridie. In *La migration en chiffres et en droits* (pp. 93-122). En ligne <https://www.myria.be/files/Migration2016-3-Protection internationale et apatridie.pdf>
- Neveu, É. (2013). *Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ?* *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, avril, pp. 337-358.
- Neveu, É. (2015). I. Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Dans : Érik Neveu éd., *Sociologie des mouvements sociaux*(pp. 5-26). Paris: La Découverte.
- Neveu, É. (2015). *Sociologie des mouvement sociaux*. (6è éd.). Paris : La Découverte.
- Organisation internationale pour les migrations. (2007). *Glossaire de la migration*. 9. 1-104. En ligne https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf
- Samusocial.brussels. (2019). Dispositif d'urgence pour personnes sans-abri. En ligne <https://samusocial.be/nos-missions/?overlayid=5>

- Smet, G. (2016). *Analyse : situation de l'Asile : état des lieux et mesure du gouvernement*. En ligne http://www.cjg.be/wp-content/uploads/2014/01/201601_Asile-Etat-des-lieux-et-mesures-annoncees-du-gouvernement.pdf
- Snow, D. A. (2001). *Analyse de cadres et mouvements sociaux*. (D. Trom, Trad.) In. *Les formes de l'action collective*, Daniel Cefaï et Danny Trom (dir), Paris, Éditions de l'EHESS. En ligne, [http://jedeze.free.fr/travail/Recueil%20de%20textes/Textes%20de%20Snow/Cefai et trom en 2001.pdf](http://jedeze.free.fr/travail/Recueil%20de%20textes/Textes%20de%20Snow/Cefai%20et%20trom%20en%202001.pdf).
- Tarrow, S. (1998). *Power in movement: social movements*. New York: Cambridge University Press.
- Tarrow, S. (1996). *State and opportunities: the political structuring of social movements*. In D. Mc Adam, J. McCarthy & M.N. Zald. *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings* (pp. 41-61). Cambridge: Cambridge University Press.
- Tavis, C. & Wade, C. (2014). *Introduction à la psychologie* (3^e éd.). Québec : édition du renouveau pédagogique INC.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad